

TEBBOUNE À PROPOS DE LA RÉCUPÉRATION
DES AVOIRS DÉTOURNÉS

«L'État a déjà restitué 30 milliards de dollars»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé avec fermeté l'engagement de l'État à poursuivre sans relâche la lutte contre la corruption et à récupérer l'ensemble des biens spoliés durant les années dites de la « issaba ». Dans son discours prononcé devant les cadres et personnels de l'Armée nationale populaire (ANP) et diffusé vendredi soir à la télévision publique, le chef de l'État a révélé que près de 30 milliards de dollars ont déjà été récupérés sous forme d'avoirs, de propriétés et de fonds détournés à l'étranger. P 3

• **Modernisation complète du pays et de l'ANP en 2026**



SANTÉ PUBLIQUE

**La pharmacie
hospitalière au cœur
des défis de la
modernisation**

Maillon essentiel du dispositif de soins, la pharmacie hospitalière est confrontée à des enjeux de modernisation, de logistique et de formation. Le Professeur Mohamed Yacine Achouri, chef de service de la pharmacie centrale du CHU Nafissa Hamoud, met en lumière le rôle stratégique de cette profession et les efforts d'adaptation face aux mutations du secteur.

P 2

MINES

**Vers une
exploitation durable
et créatrice de
valeur**

Le secteur minier algérien connaît une profonde mutation. L'atelier national sur la géologie, tenu récemment à Béni-Abbès sous le thème «La géologie algérienne : bilan, défis et perspectives», a mis en lumière la nouvelle stratégie engagée par le gouvernement pour faire des ressources minérales un levier majeur de la diversification économique et du développement durable.

P 5

MINE DE FER DE GARA
DJEBILET

**La première unité
de traitement
du minerai
opérationnelle
en avril 2026**

La première unité de traitement primaire du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf), d'une capacité de production de 4 millions de tonnes par an, sera opérationnelle à la fin avril 2026, a annoncé le PDG du groupe minier public "Sonarem", Belkacem Soltani.

P 5

FORUM AFRICAIN DES ADMINISTRATIONS
FISCALES

**Alger accueillera début
novembre les réunions
annuelles d'ATAF** P 2

TOURISME THERMAL

**16 projets
d'investissement seront
réceptionnés en 2026** P 4

ANNABA

**Plus de 12.000 visiteurs
à la 3^e édition du Salon
International Agri Tech
Expo** P 6

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-
ABBES

La première place
nationale au
classement mondial,
fruit d’une vision
stratégique

Le directeur de l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes, Pr. Bouziani Merahi, a affirmé que le maintien de cet établissement à la première place nationale dans le classement mondial des universités "Times Higher Education World University Rankings", pour la troisième année consécutive est le "le résultat d'une vision stratégique claire, axée sur le développement de la recherche scientifique, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le renforcement de la gouvernance universitaire". Les universités de Sidi Bel-Abbes et d'El Oued se sont partagées la première place au niveau national dans ce classement, dans la catégorie des 1200 à 1500 établissements d'enseignement supérieur à l'échelle mondiale. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'université de Sidi Bel-Abbes "a misé depuis plusieurs années sur l'investissement dans les infrastructures de recherche, la promotion des publications scientifiques dans des revues indexées ainsi que sur la valorisation des compétences à travers la formation continue et la création d'un environnement académique propice à l'innovation et à l'ouverture sur les milieux national et international". Il a ajouté que l'université "accorde une importance particulière aux partenariats internationaux et aux jumelages avec des universités de renom", ce qui a contribué, à "améliorer les indicateurs de classement liés à l'ouverture internationale et au transfert de connaissances, en plus du développement des programmes de formation fondés sur des approches modernes répondant aux besoins du marché du travail et de l'innovation".

SANTÉ PUBLIQUE

La pharmacie hospitalière au cœur des défis de la modernisation

Maillon essentiel du dispositif de soins, la pharmacie hospitalière est confrontée à des enjeux de modernisation, de logistique et de formation. Le Professeur Mohamed Yacine Achouri, chef de service de la pharmacie centrale du CHU Nafissa Hamoud, met en lumière le rôle stratégique de cette profession et les efforts d’adaptation face aux mutations du secteur.

Par M. A

Selon le Pr Achouri, tout établissement hospitalier dépourvu de médicaments « ne peut pas fonctionner correctement ». « Le rôle fondamental du pharmacien hospitalier, “soldat de l’ombre”, est indispensable dans la chaîne de soins », a-t-il insisté lors de son intervention à la télévision algérienne. Le secteur pharmaceutique hospitalier est structuré en plusieurs sections, dont une est spécifiquement dédiée à la pharmacie hospitalière, reconnaissant l’importance de sa gestion spécialisée au sein des établissements de santé. L’activité pharmaceutique hospitalière est strictement encadrée par la loi 18-11 relative à la santé. Le Pr Achouri a expliqué que cette législation définit avec précision les produits relevant du monopole pharmaceutique, dont la gestion doit impérativement être assurée par les pharmaciens hospitaliers. Parmi ces produits vitaux figurent non seulement les médicaments (y compris les dispositifs médicaux utilisés pour leur administration), mais aussi les réactifs médicaux, les gaz à usage médical (tels que l’oxygène), ainsi que les substances radioactives nécessaires aux ser-

vices de médecine nucléaire. Il a rappelé que « le rôle central et décisif joué par les pharmaciens hospitaliers durant la pandémie de Covid-19, notamment dans la gestion critique de l’oxygène médical », illustre parfaitement cette mission. La modernisation du circuit du médicament constitue une priorité. Le Pr Achouri a souligné les progrès accomplis dans la numérisation du système, notamment par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). Depuis trois à quatre ans, la PCH a mis en place un système électronique de bons de commande, permettant aux hôpitaux de transmettre leurs besoins de manière dématérialisée. Il a toutefois insisté sur la nécessité de mettre à jour cet outil afin de garantir un accès plus large aux données et de renforcer la sécurité des approvisionnements. Ce besoin d’amélioration est d’autant plus crucial avec l’introduction des traitements innovants et coûteux (médicaments biologiques, traitements du cancer et des maladies rares). « Chaque année, les besoins des établissements hospitaliers sont transmis à la Direction de la pharmacie du ministère de la Santé, qui coordonne avec la PCH pour garantir une distri-

bution rigoureuse et la disponibilité permanente de ces traitements hautement sensibles », a-t-il précisé. Pour assurer l’efficacité et la pérennité du système, le Pr Achouri s’est engagé dans la formation continue des professionnels de santé. Il est d’ailleurs président de l’Association algérienne de pharmacie économique, qu’il a contribué à fonder pour consolider la collaboration entre pharmaciens. « Cette association a pour objectif de former les professionnels aux notions d’économie pharmaceutique et de promouvoir une culture d’utilisation rationnelle du médicament (“usage rationnel du médicament”), alliant efficacité thérapeutique et pérennité économique », a-t-il indiqué. Le Pr Achouri a insisté sur le développement des compétences des jeunes pharmaciens dans des domaines clés tels que les marchés publics et la gestion complexe du circuit du médicament hospitalier. En conclusion, le Pr Achouri a adressé un message fort aux jeunes pharmaciens hospitaliers, résumant la noblesse de leur mission : « C’est une profession exigeante, mais noble, car sauver une vie, c’est sauver l’humanité entière ».

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU SECTEUR POSTAL

L’un des piliers essentiels de la modernisation des services publics

Par Selma R.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé jeudi dernier à Constantine que la transformation numérique que connaît le secteur postal constitue « l’un des axes majeurs du processus de modernisation des services publics », grâce au renforcement des services postaux intelligents et à leur rapprochement du citoyen, dans le cadre d’une vision na-

tionale visant à concrétiser la transition numérique globale. Dans une déclaration à la presse, en marge d’une visite de travail et d’inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que « le secteur postal vit aujourd’hui une phase de transition importante vers un nouveau modèle fondé sur la numérisation et l’innovation », précisant que « les services postaux, autrefois traditionnels, sont désormais structurés selon une approche technologique moderne per-

mettant d’améliorer la qualité de service et d’accélérer les transactions ». Il a ajouté que cette dynamique « reflète l’engagement de l’Etat à ériger les fondations de l’Algérie numérique ». Dans ce contexte, le ministre a procédé, à la commune de Constantine, à la mise en service de plusieurs projets techniques, notamment le Centre IMS (IP Multimedia Subsystem) d’Algérie Télécom au centre-ville, la Direction régionale d’Algérie Télécom

Satellite au quartier Zouaghi Slimane, ainsi que la visite du chantier du complexe régional du courrier hybride au quartier Djebel El Ouahch. Le ministre a, par ailleurs, rappelé que son département avait approuvé récemment des augmentations salariales, ainsi qu’un nouveau système d’horaires de travail offrant une plus grande flexibilité aux employés et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

FORUM AFRICAIN DES ADMINISTRATIONS FISCALES

Alger accueillera début novembre les réunions annuelles d’ATAF

Par R. E.

Les réunions annuelles du Forum africain des administrations fiscales se tiendront du 3 au 7 novembre prochain à Alger, avec la participation de hauts responsables africains pour débattre de la gouvernance fiscale efficace, permettant de contribuer à façonner l’avenir financier du continent, a annoncé la Direction générale des impôts (DGI) sur son site web. Ces rencontres, prévues au Centre international des

conférences (CIC) "Abdellatif Rahal", sous le thème "Adoption d’approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables", devront rassembler des responsables fiscaux africains, des ministres des Finances, des décideurs politiques et des partenaires de développement mondiaux, a précisé la DGI. L’objectif de ces réunions périodiques est de "définir l’avenir financier du continent en promouvant un programme commun axé sur la mobilisation durable des ressources nationales, la garantie d’une

gouvernance fiscale efficace et la promotion d’une croissance économique inclusive", selon la même source. Cet événement offre également "une occasion unique d’approfondir le dialogue et de renforcer la capacité du continent africain à financer son propre développement et à réaliser une transformation durable", a noté la DGI. Créé en novembre 2009, le Forum africain des administrations fiscales (ATAF), dont l’Algérie est membre depuis une année, est une plateforme de dialogue et d’échanges,

ainsi que de diffusion des connaissances qui vise à améliorer les systèmes fiscaux en Afrique. Il œuvre pour l’amélioration de la performance des systèmes et de l’administration fiscale en Afrique, en proposant de meilleurs systèmes fiscaux en vue de stimuler la croissance économique et de mobiliser plus efficacement les ressources nationales. La dernière édition des réunions annuelles de l’ATAF, dont le siège est basé en Afrique du Sud, avait eu lieu à Kigali (Rwanda) fin 2024.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M’hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s’adresser à : L’Entreprise Nationale de Communication, d’Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TEBBOUNE À PROPOS DE LA RÉCUPÉRATION DES AVOIRS DÉTOURNÉS

« L'État a déjà restitué 30 milliards de dollars »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé avec fermeté l'engagement de l'État à poursuivre sans relâche la lutte contre la corruption et à récupérer l'ensemble des biens spoliés durant les années dites de la « issaba ». Dans son discours prononcé devant les cadres et personnels de l'Armée nationale populaire (ANP) et diffusé vendredi soir à la télévision publique, le chef de l'État a révélé que près de 30 milliards de dollars ont déjà été récupérés sous forme d'avoirs, de propriétés et de fonds détournés à l'étranger.

Par Mourad A.

Le président Tebboune a souligné que le processus de restitution se poursuit grâce à une coopération internationale accrue. Il a salué, à ce titre, l'Espagne, qualifiée de « pays ami », pour son soutien dans la restitution d'un hôtel cinq étoiles acquis par un ancien homme d'affaires avec de l'argent issu de la corruption. D'autres capitales européennes, a-t-il ajouté, ont exprimé leur volonté d'accompagner l'Algérie dans ce vaste chantier de récupération des avoirs volés et placés illégalement à l'étranger. « C'est une nécessité économique mais aussi une exigence morale, car ces sommes appartiennent au peuple algérien », a-t-il déclaré. Au-delà de la lutte anti-corruption, le chef de l'État a dressé un bilan économique global marqué par une amélioration notable des indicateurs de croissance et un retour progressif à la production nationale. Il a rappelé que la part de l'industrie dans le produit intérieur brut (PIB) avait chuté de 18 % dans les années 1970 à seulement 3 % en 2019, avant de fixer un nouvel objectif de 12 à 13 % à l'horizon 2026. Cette relance industrielle repose, selon lui, sur la réhabilitation des outils de production, la restructuration des filières minières et le développement des secteurs à forte valeur ajoutée. « Nous avons tourné la page de l'économie de rente. L'Algérie se reconstruit autour du travail, de la production et de l'investissement productif », a martelé Abdelmadjid Tebboune. Le pays affiche aujourd'hui une croissance de 3,9 %,

soit l'un des taux les plus élevés du bassin méditerranéen. Cette performance, reconnue par la Banque mondiale, témoigne selon le président d'une économie « désormais solide, crédible et respectée ». La politique d'investissement constitue, elle aussi, un levier essentiel de cette dynamique. Le président a indiqué que 17 000 projets sont actuellement enregistrés au guichet unique, un mécanisme conçu pour simplifier les procédures administratives et réduire la bureaucratie, longtemps considérée comme un frein majeur à l'investissement. Ce dispositif, a-t-il souligné, « est l'ennemi juré de la corruption et un instrument de transparence ». Parmi les projets structurants les plus emblématiques figure celui du phosphate, appelé à devenir une source majeure de revenus non pétroliers. L'Algérie prévoit d'en produire 10 millions de tonnes par an d'ici la fin de 2026, avec des recettes qui pourraient rivaliser avec celles des hydrocarbures. Une ligne ferroviaire reliant Annaba aux Hauts-Plateaux est en cours de développement pour soutenir cette filière stratégique. Parallèlement, d'autres partenariats ont été établis, notamment avec des acteurs omanais et africains, dans les domaines des engrais et fertilisants.

Vers un renforcement de l'industrie nationale

Le président Tebboune s'est par ailleurs félicité de l'adhésion de l'Algérie au groupe des BRICS, une démarche qui s'inscrit, selon lui, dans la volonté du pays de « consolider son indépendance

économique tout en diversifiant ses partenariats ». L'Algérie joue également un rôle actif au sein de la Banque africaine de développement et d'autres institutions financières internationales, qui accompagnent le financement de grands projets d'infrastructures. Autre pilier du discours présidentiel : la promotion de l'innovation et des start-up. En 2019, l'Algérie comptait environ 2 000 jeunes entreprises innovantes. Elles sont désormais 10 000, et l'objectif est d'atteindre 20 000 d'ici la fin du mandat. « Ces jeunes entrepreneurs incarnent l'avenir du pays. Ils créent des richesses, de la valeur et de l'espoir », a affirmé le président, saluant le dynamisme d'une jeunesse formée et compétente. Sur le plan sanitaire, Abdelmadjid Tebboune a mis en avant les progrès réalisés dans la production pharmaceutique nationale. Grâce à la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique, l'Algérie couvre désormais 74 % de ses besoins en médicaments, contre à peine 3 % en 2019. Le pays est aujourd'hui le premier en Afrique à produire de l'insuline et des médicaments anticancéreux, en partenariat avec l'Inde, la Jordanie, l'Égypte et la Slovaquie. Des projets de production de vaccins, notamment contre Ebola, sont également en cours. « Nous avons restauré notre souveraineté sanitaire, après des années de dépendance quasi totale aux importations », a-t-il souligné.

Accompagner la dynamique démographique par un modèle social solide

Le président a tenu à rappeler que la di-

mension sociale demeure au cœur du modèle de développement national. L'État continue de garantir l'accès à l'éducation, à la santé et au logement. Aujourd'hui, 12,2 millions d'élèves, 1,83 million d'étudiants et près de 600 000 stagiaires sont pris en charge dans le système public. En matière d'habitat, sur les 2 millions de logements promis, 1,5 million ont déjà été livrés. Le chef de l'État a également annoncé la revalorisation des retraites et des salaires, ainsi que le maintien des subventions sur les produits essentiels, le gaz et l'eau, confirmant le caractère profondément social de l'État algérien. Évoquant la démographie, le président a indiqué que la population algérienne atteint aujourd'hui 47 millions d'habitants et devrait franchir le seuil des 50 millions d'ici 2028, avec plus de 75 % vivant en zone urbaine. Face à l'augmentation de la consommation énergétique, le gouvernement envisage une révision progressive des tarifs du gaz pour les usages industriels, afin de préserver les ressources nationales tout en maintenant la justice sociale. Abdelmadjid Tebboune a salué la résilience de l'économie nationale et la confiance retrouvée des citoyens. « L'économie algérienne est redevenue une économie de production, solide et respectée », a-t-il affirmé, assurant que les réformes engagées continueront de renforcer la souveraineté économique du pays et d'assurer un développement durable au service des générations futures.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Modernisation complète du pays et de l'ANP en 2026

Par R E.

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie entrera en 2026 dans une phase de modernisation électronique complète du pays et de l'Armée nationale populaire (ANP). Dans une page spéciale sur sa visite, jeudi, au siège du ministère de la Défense nationale, diffusée, vendredi soir, par la Télévision algérienne, le président de la République a annoncé, dans une allocution devant les cadres et personnels de l'Armée nationale populaire, que « l'Algérie entrera en 2026 dans une phase de modernisation électronique complète du pays et de l'ANP afin de renforcer ses capacités défensives ».

Pour le président de la République, « puissance économique et puissance militaire vont de pair ». « L'État qui veut préserver sa souveraineté et l'indépendance de ses positions doit avoir une économie forte et une armée forte », a-t-il soutenu, louant les efforts consentis par l'institution militaire et saluant hautement « les sacrifices et le professionnalisme du Haut commandement de l'ANP dans l'accomplissement de ses nobles missions de défense de notre pays, de sa souveraineté et de l'intégrité de son territoire ». Ces efforts ont permis, a-t-il dit, de « franchir des étapes considérables dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle et victorieuse » et d'« avancer d'un pas sûr et confiant sur la voie du renforcement des vecteurs de l'essor stratégique de notre pays, grâce au dévouement, à la loyauté et à

l'abnégation de ses enfants qui resteront fidèles au message de nos glorieux aïeux et ne ménageront aucun effort pour réaliser le rêve de nos valeureux martyrs, ceux des résistances populaires et de notre glorieuse Révolution de libération nationale, mais aussi les martyrs du devoir national qui ont préservé l'État algérien et son caractère républicain ». Mettant en avant les réalisations qui font la fierté de l'Algérie à tous les niveaux et dans tous les domaines, le président de la République a salué le « franc succès » de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), accueillie récemment par l'Algérie. « Un événement où s'est concrétisée la volonté sincère de l'Algérie de contribuer à une intégration économique forte du continent africain », a-t-il estimé. Saluant, par ail-

leurs, le niveau de « professionnalisme atteint par l'ANP et la place qu'elle occupe à l'échelle internationale », le président de la République a affirmé que « l'Armée nationale populaire est désormais redoutable, car elle a su s'adapter aux guerres hybrides et cybernétiques et à l'intelligence artificielle ». Elle constitue aujourd'hui « une école supérieure de patriotisme, de défense farouche de notre liberté et de l'intégrité du territoire national, et de fidélité au message du 1er Novembre 1954 », a-t-il ajouté. Dans le même sillage, le président de la République a évoqué le rôle majeur de l'ANP dans le développement national à travers l'industrie militaire, ce qui en fait l'objet de l'admiration de plusieurs dirigeants africains ayant visité l'Algérie.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
OpenAI envisage la construction d'un mégacentre de données en Patagonie argentine

L'entreprise américaine OpenAI, créatrice de ChatGPT, a signé une lettre d'intention pour construire un mégacentre de données pour l'intelligence artificielle en Patagonie argentine, le premier du genre en Amérique latine, a annoncé ce vendredi le gouvernement de Javier Milei. Le projet, sous le nom de Stargate Argentina et en partenariat avec l'entreprise locale Sur Energy, représentera un investissement de 25 milliards de dollars, a précisé la présidence dans un communiqué. Ce projet s'inscrit dans une politique d'incitations à l'investissement étranger avec de larges avantages fiscaux et douaniers sur 30 ans, lancée par M. Milei en 2024 pour les secteurs stratégiques. L'annonce a été faite après une réunion vendredi entre le président Milei et des dirigeants d'OpenAI et de Sur Energy. Le centre de données sera "capable d'accueillir la prochaine génération de calcul de l'IA et d'atteindre une capacité allant jusqu'à 500 MW", selon la présidence. Ni son emplacement exact ni la date de début des travaux n'ont été précisés.

MONNAIE
Le dollar recule après les nouvelles menaces douanières de Trump

Le dollar a brusquement reculé vendredi, en raison des déclarations du président Américain Donald Trump laissant craindre un ravivement du conflit douanier entre les Etats-Unis et la Chine, susceptible d'affecter l'économie américaine. Le billet vert perdait 0,14% par rapport à la monnaie unique européenne vers 16H00 GMT, à 1,1612 dollar pour un euro, et lâchait 0,26% face à la livre britannique, à 1,3340 dollar. Vers 16H00 GMT, l'or montait de 0,59% à 4.000,50 dollars l'once, après avoir franchi pour la première la barre des 4.000 dollars mercredi. L'argent progressait pour sa part de 1,33% à 49,9450 dollars l'once, après s'être envolé jeudi jusqu'à 51,2350 dollars l'once. Ce métal précieux continue ainsi d'évoluer autour des 50 dollars l'once, un seuil franchi la veille pour la première fois depuis au moins 1980.

HADJ 2026
Installation de la délégation préparatoire multisectorielle à Djeddah

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, vendredi dans un communiqué, l'installation de la délégation préparatoire multisectorielle chargée d'entamer ses missions de terrain en vue de préparer les différents aspects organisationnels et logistiques en prévision de la saison du hadj 1447H/2026. La cérémonie d'installation s'est tenue au siège du consulat général d'Algérie à Djeddah, au Royaume d'Arabie Saoudite. La délégation est présidée par le directeur général de l'ONPO, M. Taher Braik, précise la même source. La délégation, composée des représentants de différents départements ministériels et organismes participant à l'organisation et à la préparation de la saison du hadj, est arrivée jeudi à l'aéroport international Roi Abdelaziz, rappelle le communiqué. Le déplacement de la délégation s'inscrit dans le cadre du lancement "des démarches préparatoires destinées à réunir toutes les conditions nécessaires pour permettre aux pèlerins algériens d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions", conclut le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	par	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	450,00	NC	0,00	0,31	5,95	7,94	7,78	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 415,00	1420,00	0,35	0,67	0,34	9,13	5,48	22010	31 254 200,00
BIOPHARM	BIO	2 480,00	2480,00	0,00	3,20	2,80	6,54	6,50	1370	3 370 200,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 090,00	2000,00	-4,31	-6,09	-11,62	9,54	6,25	2060	4 120 000,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,09	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	400,00	385,00	-3,75	-1,89	-4,24	3,64	5,45	40	15 400,00

TOURISME THERMAL

16 projets d'investissement seront réceptionnés en 2026

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a indiqué, jeudi à Alger, que 16 projets d'investissement dans le domaine du tourisme thermal seront réceptionnés en 2026, soulignant la détermination de l'Etat à accompagner les porteurs de projets dans ce secteur. S'exprimant lors d'une séance plénière de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Meddahi a précisé que, "dans le cadre de la

relance des projets d'investissement dans le domaine du tourisme thermal, 44 projets ont été inscrits, dont 16 seront réceptionnés en 2026 à travers 10 wilayas". L'Etat est "déterminé à accompagner les porteurs de projets dans ce secteur et à lever les entraves techniques et administratives qu'ils pourraient rencontrer", a assuré la ministre, ajoutant que "la priorité a été accordée aux entreprises locales pour investir dans ce do-

maine, dans une démarche visant à développer les expertises et à préparer le terrain pour s'ouvrir aux marchés extérieurs". A cette occasion, Mme Meddahi a rappelé que "l'Algérie compte 282 sources thermales, dont 8 dans la wilaya de Sétif, 31 hammams traditionnels et 4 centres de thalassothérapie", affirmant que les projets en cours de réalisation "contribueront au renforcement de l'infrastructure dans le domaine du tourisme thermal".

AIR ALGÉRIE-TURKISH AIRLINES

Signature d'un mémorandum d'entente pour renforcer leur partenariat

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a signé jeudi un mémorandum d'entente avec Turkish Airlines, dans l'objectif de renforcer leur partenariat "stratégique", a-t-elle indiqué dans un communiqué. Paraphé au siège central d'Air Algérie "Said Ait Messaoudene", par le PDG de la compagnie nationale, Hamza Benhamouda et le directeur général de Turkish Airlines, Bilal Eksi, ce mémorandum d'entente "ouvre des perspectives nouvelles pour les deux côtés, en matière d'élargissement du partage de code (code share), déjà en vigueur, afin de renforcer la connectivité entre les réseaux des deux compagnies", selon le communiqué. Il permet également d'offrir aux passagers des deux compagnies de plus larges possibilités en termes de choix de destinations, ajoute la même source. Le mémorandum d'entente permet, par ailleurs, d'élargir les domaines d'échange entre Air Algérie et Turkish Airlines, avec l'établissement d'un partenariat dans

les activités et les services de l'aérien: le fret, le leasing d'avions, le catering, la maintenance technique, les opérations au sol (ground handling), ainsi que l'accès aux salons VIP. De plus, il prévoit le lancement d'initiatives durables communes, dans le but de protéger l'environnement, et d'un partenariat dans le domaine de la formation. Cité dans le communiqué, M.Benhamouda, a souligné l'importance de ce mémorandum d'entente qui permettra de "renforcer davantage les liens entre nos deux compagnies et nos deux pays". "Nous nous réjouissons de cette nouvelle étape dans notre partenariat stratégique avec Turkish Airlines. Cet accord global, couvrant plusieurs domaines de coopération et

d'échanges d'expertise, apportera sans aucun doute des avantages mutuels à nos deux compagnies ainsi qu'à nos clients", a-t-il déclaré. Pour sa part, le directeur général de la compagnie turque a estimé que "ce partenariat continu avec Air Algérie témoigne d'un engagement en faveur d'une collaboration durable et à long terme", ajoutant que "cet accord constitue une étape importante dans le renforcement des liens entre les deux compagnies aériennes." Pour rappel, Air Algérie et Turkish Airlines sont liées, depuis 2016, par un accord de partage de code (code share), élargi, en 2024, à de nouvelles destinations en Turquie, en Asie et en Afrique.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 16 سبتمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Septembre 2025

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²		المنتجات
		DA / Kg	دج / كغ	أدنى	أعلى	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	54	62	47	البطاطا	
	Tomate	63	75	50	الطماطم	
	Oignon sec	48	55	41	البصل الجاف	
	Ail sec	581	659	503	الثوم الجاف	
	Carotte	92	104	81	الجزر	
	Navet	104	117	92	لفت	
	Poivron	85	99	71	الفلفل الاخضر	
	Piment	116	135	97	الفلفل الحار	
	Courgette	97	111	82	الكوسة	
	Haricot vert	177	198	157	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	110	125	96	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	328	417	239	التفاح المحلي	
	Datte	590	717	463	التمر	
	Banane	425	437	413	الموز	
	Melon	87	97	77	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	80	90	70	البطيخ الاحمر	
	Raisin	215	277	152	العنب	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1810	1932	1688	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	387	399	375	الدجاج	
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

MINES

Vers une exploitation durable et créatrice de valeur

Le secteur minier algérien connaît une profonde mutation. L’atelier national sur la géologie, tenu récemment à Béni-Abbès sous le thème «La géologie algérienne : bilan, défis et perspectives», a mis en lumière la nouvelle stratégie engagée par le gouvernement pour faire des ressources minérales un levier majeur de la diversification économique et du développement durable.

Par Sirine R.

L’Algérie dispose d’un patrimoine géologique exceptionnel, couvrant plus de 2 millions de km², riche en substances minérales stratégiques : fer, phosphate, or, terres rares, manganèse, zinc, baryte, marbre, lithium et autres métaux indispensables à la transition énergétique mondiale. Pourtant, malgré cette abondance, le secteur n’a longtemps contribué qu’à une faible part du PIB, moins de 2 %, en raison d’une exploitation fragmentée et d’une faible transformation locale. Aujourd’hui, le gouvernement ambitionne d’inverser cette tendance. La nouvelle loi minière 12-25, promulguée en août 2025, consacre une approche moderne de la gouvernance des ressources naturelles : attractivité de l’investissement, simplification des procédures, transparence des titres miniers et exigence de transformation locale avant exportation. C’est ce que la secrétaire d’État chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, a mis en avant dans son allocution à l’ouverture des travaux de cet atelier. Elle a en effet insisté sur la nécessité de « valoriser les richesses du sous-sol à travers une exploitation rationnelle, innovante et respectueuse de l’environnement ». Selon elle, « la relance du secteur minier ne doit pas se limiter à l’extraction, mais s’accompagner d’une transformation locale pour créer des emplois durables et réduire la dépendance aux importations ». Cette orientation s’inscrit dans le cadre du plan national de développement minier (PNDM), piloté par le ministère des hydrocarbures et des Mines, en coordination avec l’Agence du service géologique de l’Algérie (ASGA) et l’Agence nationale des activités minières (ANAM). L’objectif est de moderniser la connaissance du sous-sol grâce à des cam-

pagnes de prospection systématiques, à la mise à jour des cartes géologiques et à l’utilisation de technologies avancées comme la télédétection, la géophysique aéroportée et l’intelligence artificielle appliquée à la cartographie minière.

L’exploration scientifique au cœur de la relance

Pour sa part, le directeur du comité de direction de l’ASGA, Karim Mokhtar, a indiqué que « la recherche géologique constitue la pierre angulaire de toute politique minière durable ». Selon lui, le pays doit bâtir une véritable économie de la connaissance appliquée aux géosciences, en renforçant le lien entre les universités, les centres de recherche et les entreprises minières publiques et privées. Dans ce sens, l’atelier de Béni-Abbès a été marqué par la participation d’universitaires, de chercheurs et d’experts venus de plusieurs wilayas du Sud et du Nord. Les débats ont porté sur la cartographie géologique du bassin saharien, les potentialités de la région d’Ougarta, les nouveaux outils de modélisation du sous-sol, ainsi que sur les opportunités de partenariat avec des entreprises étrangères dans les domaines du lithium et du fer. Pour Nadjiba Bourenane, directrice générale des Mines au ministère, le nouveau dispositif législatif introduit par la loi 12-25 « redéfinit le rôle de l’État comme régulateur et facilitateur ». L’objectif est d’encourager l’investissement tout en garantissant la souveraineté nationale sur les ressources. Désormais, les opérateurs bénéficient de procédures plus fluides pour l’obtention des titres miniers et des autorisations d’exploitation, via une plateforme numérique dédiée à la transparence et à la traçabilité des opérations. Ces réformes ont déjà commencé à

porter leurs fruits : plusieurs projets sont à l’étude, notamment l’exploitation du fer de Gara Djebilet, du manganèse de Bouarfa et du lithium dans le Sud-Ouest. Le gouvernement espère que le secteur minier pourra, à moyen terme, contribuer à hauteur de 5 à 6 % du PIB, contre moins de 2 % actuellement, tout en générant des milliers d’emplois directs et indirects. Au-delà des retombées économiques, le redéploiement minier s’inscrit dans une vision de développement durable. Les autorités affirment que la préservation de l’environnement et la réhabilitation des sites exploités font partie intégrante des cahiers de charges. L’Algérie veut s’aligner sur les standards internationaux en matière de transparence et de responsabilité environnementale. Le ministre des hydrocarbures et des Mines a d’ailleurs rappelé que « le développement minier ne saurait se faire au détriment des équilibres écologiques ». Les sociétés concessionnaires seront désormais tenues de réaliser des études d’impact environnemental et de prévoir des plans de restauration des sites après exploitation. L’organisation de l’atelier à Béni-Abbès n’est pas fortuite. La région, au cœur du Sud-Ouest algérien, possède un patrimoine géologique unique, véritable témoin de l’histoire terrestre. Les formations d’Ougarta, riches en fossiles et en roches sédimentaires, constituent un terrain d’étude idéal pour les géologues et chercheurs. Une sortie scientifique sur le terrain a d’ailleurs permis aux participants d’observer de près ces formations et d’envisager des pistes de recherche appliquée. L’événement a également permis de présenter les nouvelles orientations de l’ASGA, notamment la numérisation de la base de données géologiques nationale et la création d’un portail d’information ouvert aux chercheurs et aux investisseurs.

LOGEMENT SOCIAL PARTICIPATIF

La réalisation de près de 33.000 unités de projets à l’arrêt confiée à l’AADL

Par R. E.

L’Agence nationale de l’amélioration et du développement du logement (AADL) a été chargée de la réalisation, à l’échelle nationale, de près de 33.000 unités de Logements sociaux participatifs (LSP) de projets à l’arrêt, a indiqué jeudi le ministre de l’Habitat, de l’Urbanisme, de la Ville et de l’Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi. Lors d’une séance plénière de questions orales à l’Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Brahim Boughali, président de l’institution, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et de membres du Gouvernement, M. Belaribi a précisé que dans le cadre de la prise en charge des projets de Logements sociaux participatifs à l’arrêt, l’AADL réalisera 32.989 unités de cette formule à travers différentes wilayas du pays. Cette démarche intervient en application de la feuille de route tracée par le ministère, en 2020, pour assainir le dossier LSP, a expliqué le ministre, soulignant que l’opération prendra du temps au regard des procédures administratives et judiciaires requises. Cette feuille de route commence à porter ses fruits, avec la relance effective, entre 2020 et 2024, de projets LSP à l’arrêt pour la réalisation de 11.980 unités, et ce, parallèlement au retrait de l’agrément à 36 promoteurs immobiliers à travers 16 wilayas, qui devaient réaliser 5.000 logements de ce type, mais qui n’ont pas honoré leurs engagements, selon le ministre.

MINE DE FER DE GARA DJEBILET

La première unité de traitement du minerai opérationnelle en avril 2026

Synthèse R. E.

La première unité de traitement primaire du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf), d’une capacité de production de 4 millions de tonnes par an, sera opérationnelle à la fin avril 2026, a annoncé le PDG du groupe minier public "Sonarem", Belkacem Soltani. Dans un entretien à l’APS, M. Soltani a précisé que cette usine, réalisée au niveau de la mine avec une capacité de 4 millions de tonnes par an, procédera au "concassage et au criblage de la matière première extraite et à son séparation à sec pour être ensuite stockée puis transportée", notant que les techniques adoptées permettent d’atteindre un taux de récupération dépassant 85%. Cette usine, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait procédé à la pose de la première pierre fin 2023, s’inscrit dans le cadre de la valorisation des ressources minières du pays à

travers l’exploitation de la mine de Gara Djebilet, l’une des plus importantes au monde, avec des réserves estimées à environ 3,5 milliards de tonnes de minerai. Par ailleurs, les travaux se poursuivent à un rythme "accéléré" pour la réalisation de la première unité de production de concentré de fer d’une capacité de 4 million de tonne par an dans le cadre du partenariat entre les sociétés "Feraal" (filiale du groupe Sonarem) et "Tosyali", dont l’extension est prévue pour atteindre une production de 10 millions de tonnes par an de concentré et de boulettes de fer à l’horizon 2032. Cette usine vise à produire un concentré de fer à haute teneur (63%), avec une réduction du taux de phosphore, étape essentielle avant la production d’une matière semi-finie destinée au complexe "Tosyali" d’Oran. Le responsable a fait savoir que "plusieurs grandes entreprises étrangères des Etats-Unis, d’Inde et de Chine, sont très intéressées par l’investissement et la

coopération dans le domaine des mines en Algérie, notamment dans la mine de Gara Djebilet".

Lancement prochain de plusieurs projets miniers

Evoquant le projet intégré des phosphates dans l’Est du pays, qui vise à faire de l’Algérie l’un des principaux exportateurs d’engrais phosphatés et azotés au monde, avec une production prévisionnelle dépassant 4 millions de tonnes par an de produits phosphatés, M. Soltani a affirmé qu’il connaît un "rythme bien avancé", les groupes "Sonatrach" et "Sonarem" supervisant l’aménagement du terrain du projet. Deux entreprises étrangères, une italienne et une allemande, en contrat avec "Sonatrach", réalisent actuellement les études techniques nécessaires à la mise en œuvre du projet, qui doivent être achevées fin 2026, pour ensuite passer à la phase de réalisation sur une durée de

36 mois, en prévision du démarrage de la production effective du projet. Concernant le projet de mine de zinc et de plomb de Oued Amizour (Béjaïa), un autre projet important en termes de potentialités exploitables estimées à 34 millions de tonnes, avec une production annuelle attendue de 170.000 tonnes de concentrés de zinc et 30.000 tonnes de concentré de plomb, M. Soltani a affirmé que "les différentes études techniques nécessaires ont été finalisées, en attendant le règlement juridique des terrains appartenant aux populations autour de la mine, et qui est dans ses phases finales". Il a affirmé que le groupe public s’apprête, par ailleurs, à mettre en service plusieurs nouvelles usines avant fin 2025, dont une usine de production de dolomite dans la wilaya d’Oum El Bouaghi, une usine de production de carbonate de calcium fin à Constantine, une usine de baryte à Médéa et une usine de diatomite à Mascara.

ANNABA

Plus de 12.000 visiteurs
à la 3^e édition du Salon
International Agri Tech
Expo

Plus de 12.000 visiteurs, dont des professionnels, des chercheurs et des étudiants, ont afflué à la troisième édition du Salon international de l'investissement et de la technologie agricole (Agri Tech Expo) d'Annaba, qui a été clôturé, jeudi soir à l'hôtel Sheraton, a-t-on appris des organisateurs. Cet événement économique qui a réuni plus de 120 exposants du pays et de l'étranger, a été également marqué par la tenue de plus de 70 rencontres d'affaires entre des entreprises nationales et étrangères. La commissaire du Salon, Houda Jaafari, a souligné que la troisième édition du Salon offrait une plate-forme nationale et un espace pour relier la science, l'économie et l'innovation, notant que l'événement " confirme la volonté de l'Algérie d'adopter une agriculture intelligente et durable comme pilier pour atteindre la sécurité alimentaire nationale". De son côté, le président du Centre algérien de la prospective économique, de développement de l'investissements et de l'entrepreneuriat, Akram Zaidi, a déclaré à l'APS que cet événement " a été une réelle opportunité pour explorer les perspectives d'investissement agricole en Algérie ", appelant à une plus grande coordination entre les secteurs public et privé pour développer les chaînes de production et intégrer la technologie moderne dans les différentes étapes de l'activité agricole. La troisième édition du salon a débouché sur un certain nombre de recommandations, notamment un appel à créer une plateforme numérique nationale pour les agriculteurs, à soutenir l'entrepreneuriat féminin et des jeunes, à développer l'industrie de transformation et à renforcer les partenariats africains et maghrébins dans le secteur agricole.

COMMUNE DE CHIFFA (BLIDA)

Achèvement de la totalité des
projets inscrits pour l'exercice 2025

Les services de la commune de Chiffa, daïra de Mouzaïa (Ouest de Blida), ont annoncé l'achèvement de la totalité des projets de développement inscrits au titre de l'exercice 2025, parallèlement à l'obtention de nouveaux projets programmés pour 2026, a-t-on appris auprès de cette collectivité locale.

Toutes les opérations financées dans le cadre des programmes de soutien au développement social et économique, ainsi que du Fonds commun des collectivités locales, ont été achevées à 100 % à la fin septembre dernier, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Khaled Nabil. Cette performance a valu à la commune l'approbation de tous ses projets proposés pour l'année 2026, a-t-il ajouté. Quelque 11 projets ont été concrétisés dans les délais impartis, pour une enveloppe globale de près de 160 millions DA. Ces opérations ont concerné plusieurs secteurs et quartiers, dont notamment le renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) dans les quartiers Nedjar Cherif, Oued Kerrouch et 68 logements Sidi Madani, ainsi que le renouvellement du réseau d'assainissement au niveau de "Hai El Ikhoua Hadj Yekhlif" et son extension de la cité Bazar jusqu'à Sidi Madani. Le village Ahl El Oued a pour sa part bénéficié de l'éclairage public. Des travaux d'aménagement urbain et de bitumage de routes ont, en outre, été réalisés dans plusieurs quartiers, à l'instar de la cité "Ouchene Brahimi", la route reliant Zedri au village Ahl El Oued, l'entrée-Nord principale de la cité "Oued Kerrouch", la place centrale publique de Sidi Madani et

l'entrée-Ouest de la commune, ce qui a sensiblement contribué à l'embellissement du cadre urbain, selon la même source. Un stade de proximité de la cité des 750 logements de Sidi Madani a été doté de gazon synthétique et de l'éclairage public, offrant un nouvel espace de loisirs et de sport aux jeunes. La concrétisation de ces projets dans les délais impartis a permis à la commune de bénéficier de l'ensemble des programmes de développement proposés pour 2026, touchant divers secteurs, ressources en eau, assainissement, éducation, santé publique, travaux publics, poste et sports, a souligné le même responsable. Ces projets portent sur la réalisation d'un forage d'eau dans la partie-Nord de la commune, la construction de deux groupes scolaires et de neuf (9) classes à la cité " Oued Kerrouche", de six (6) classes dans la commune de Chiffa, ainsi que l'extension de quatre(4) classes à l'école "Ferdja Kouider" et la réalisation d'une cantine scolaire à l'école "Chergui Yahia". Ces réalisations visent à améliorer les conditions de scolarisation des élèves des zones reculées,a indiqué le président de l'APC. Par ailleurs, des opérations de réhabilitation et de renouvellement du réseau d'assainissement ont été affectées aux cités des 120 Logements sur la route de Médéa, Ze-

dri Mahfoud, Ben Hacine Chellalkha et Haroun. D'autres opérations d'aménagement, de bitumage et d'éclairage public ont ciblé les quartiers Rembli El-Aisser, Nedjar Cherif, les 300 logements du siège de commune de Chiffa, Boudissa Kouider, les 162 logements de Sidi Madani et Sidi Yahia. La cité Sidi Madani, l'une des plus grande agglomération de la commune (14.000 habitants), a bénéficié de deux projets relatifs à une agence postale et un stade de proximité. Un autre stade de proximité a été réalisé à la cité du 5 Juillet. M. Nabil a affirmé la poursuite de la mise en œuvre des projets de développement destinés à la commune, en veillant à leur achèvement dans les délais impartis. Ces projets ont été dotés d'une enveloppe de plus de 300 millions de DA. Il a souligné que le choix et l'inscription des projets en question s'est fait sur la base de concertations régulières avec la société civile et répondent aux préoccupations des citoyens. Ces initiatives s'inscrivent dans la démarche des autorités locales visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à satisfaire leurs besoins essentiels en accordant la priorité aux régions accusant un manque en matière de services publics, selon la même source.

OUARGLA

Efforts soutenus pour booster la dynamique de développement
dans la commune de Hassi-Benabadallah

Une série de projets de développement ont été retenus ces dernières années, au titre des différents programmes de développement, en faveur de la commune de Hassi-Benabdallah, à une trentaine de kilomètres de Ouargla, dans le but de booster la dynamique de son développement et de répondre aux attentes du citoyen. Hissée au rang de commune en 1985, Hassi-Benabdallah, qui compte une population de près de 9.000 âmes, offre de larges perspectives de développement, notamment dans le domaine agricole, au regard de sa première vocation phœnicicole, avec notamment la délimitation de trois nouveaux périmètres d'une superficie oscillant entre 100 ha et 500 ha, a affirmé le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Ahmed Djouhri. Cette dynamique d'encouragement des activités agricoles dans la région a été confortée par la réalisation, en 2021, d'un forage albien destiné à l'irrigation d'un périmètre de 100 ha, a indiqué M. Djouhri, signalant que ces terrains seront attribués, à raison de quatre hectares chacun, après finalisation, dans les deux prochains mois,

des listes des bénéficiaires. Forte de plus de 63 périmètres agricoles créés dans le cadre de la mise en valeur par la concession, cette collectivité renferme, outre une richesse arboricole fruitière et des cultures maraichères, un patrimoine phœnicicole de près de 117.000 palmiers productifs, de différentes variétés de dattes, a précisé le responsable. En vue d'assurer une connexion fluide de cette collectivité, il a été procédé à l'inscription d'une série de projets, réalisées ou en voie de l'être, pour le secteur des travaux publics, à l'effet de renforcer le réseau routier reliant cette partie de la wilaya, à travers notamment la réhabilitation de 1,7 km de la route communale RC-120, reliant la commune à sa daïra de rattachement, Sidi-Khouiled, en plus du lancement prochain d'une opération de dédoublement d'un tronçon de 1,2 km de cette route. Le réseau routier de cette commune a été consolidé, en 2023, par la réhabilitation de 1,8 km de la route de sortie de la commune vers la RN-56, sur une longueur de 7 km. Concernant le parc immobiliser de Hassi-Benabdallah, il a été étoffé, ces trois dernières années, de près de 750

aides à l'habitat rural pour satisfaire la demande croissante exprimée par la population locale sur cette formule d'habitat, outre les programmes de logements sociaux, dont le dernier en date concerne 50 logements publics locatifs. Selon le P-APC, ces programmes, requérant des actions d'aménagement des lotissements sociaux, ont été confortés par la réalisation des voies et réseaux divers en vue d'inciter les bénéficiaires de lots de terrain à entamer la réalisation de leurs constructions. M. Djouhri a révélé, dans le même ordre d'idées, que de gros efforts sont déployés pour prendre en charge les préoccupations de la population locale, notamment en matière d'approvisionnement régulier en eau potable. Outre la réalisation d'un nouveau forage devant entrer en exploitation cette année, une fois raccordé au réseau électrique, il est fait état de l'inscription d'une étude de réalisation d'un château d'eau pour renforcer le réseau d'eau potable. La commune de Hassi-Benabdallah ne s'est pas confinée dans sa vocation agricole, mais a entamé sa mue industrielle par la création d'un parc industriel de 500 ha, destiné à accueillir de grands investis-

sements. Ce vaste terrain vient renforcer la zone d'équipements, de 90 ha, ayant d'ores et déjà accueilli divers projets, à l'instar d'une laiterie, actuellement à un stade avancé de réalisation. A ces installations s'ajoute la mini-zone de cinq ha, viabilisée, appelée à accueillir, avec ses 50 lots à attribuer prochainement, les microentreprises et microprojets, ont expliqué les responsables communaux. Le secteur de l'éducation devra être consolidé, l'étude ayant été inscrite, d'un collège d'enseignement moyen (CEM) pour atténuer la surcharge de l'unique établissement moyen de la commune, en plus de la réalisation en cours d'une nouvelle école primaire. Cette dynamique de développement concerne également le secteur de la jeunesse et des sports, qui s'est vu accorder un projet de piscine semi-olympique pour étoffer les installations existantes, dont un centre culturel, neuf aires de jeux de proximité implantés dans les différents quartiers, ainsi qu'un stade communal, nouvellement réhabilité et revêtu d'une pelouse synthétique, selon les données fournies par le P/APC de Hassi-Benabdallah.

Les gouvernements mondiaux ne parviennent pas à s’entendre sur un moratoire sur l’exploitation minière en eaux profondes

« L’exploitation des fonds marins n’est pas une nécessité, c’est un choix », a déclaré le président des Palaos. « Et ce choix est irresponsable. »

Olivia Rosane (*)

La 30e session de l’Autorité internationale des fonds marins s’est achevée vendredi sans que les gouvernements mondiaux ne parviennent à s’entendre sur un moratoire sur l’exploitation minière en eaux profondes, bien qu’une dynamique favorable se soit mise en place. La réunion de juillet de l’autorité était la première depuis que le président américain Donald Trump a signé un décret visant à accélérer l’octroi de permis pour l’exploitation minière en eaux profondes sous l’autorité des États-Unis et que The Metals Company (TMC) a dans la foulée sollicité des permis américains. Les gouvernements ont sévèrement critiqué les États-Unis et TMC pour leur approche unilatérale et ne se sont pas mis d’accord sur un code minier qui permettrait à la pratique controversée d’aller de l’avant en vertu du droit international. Toutefois, les militants ont déclaré qu’une action plus drastique était nécessaire pour protéger les océans et leur biodiversité. « Les gouvernements ont encore à se montrer à la hauteur de la situation, a déclaré Louisa Casson, chargée de campagne à Greenpeace International, dans un communiqué. Ils restent déconnectés des préoccupations mondiales et du besoin pressant d’un leadership courageux pour protéger les grands fonds marins. » Casson a poursuivi : « Nous appelons la communauté internationale à se mobiliser et à défendre le multilatéralisme contre des acteurs voyous comme The Metals Company. Les gouvernements doivent réagir en instaurant un moratoire et en réaffirmant que l’autorité sur les fonds marins internationaux appartient collectivement à tous les États, et ce, dans l’intérêt de l’humanité tout entière. »

Défendre le multilatéralisme

L’Autorité internationale des fonds marins (AIFM) exerce son autorité en matière de réglementation de l’exploitation minière en eaux profondes en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, dont les États-Unis ne sont pas signataires. La TMC pourrait toutefois subir des conséquences pour avoir contourné le processus international, car d’autres pays et entreprises pourraient décider de ne plus entretenir de relations commerciales avec elle. Lors de la dernière session, le conseil de l’ISA a décidé de ne pas révoquer les permis d’exploration qu’il avait précédemment accordés à TMC et à ses filiales. Toutefois, il a approuvé lundi l’ouverture d’une enquête visant à déterminer si les entrepreneurs miniers tels que les filiales de TMC, Nauru Ocean Resources Inc. et Tonga Offshore Mining Limited, respectaient leurs obligations en vertu du droit international. « TMC a testé les limites de ce qu’il lui était possible de faire, un peu comme un enfant qui voit jusqu’où il peut aller lorsqu’il se conduit mal », a déclaré Mat-

thew Gianni, cofondateur de la Deep Sea Conservation Coalition (DSCC), au New York Times. « Les pays membres de l’ISA ont de fait tiré un coup de semonce, aversant TMC que son comportement de voyou pourrait lui coûter ses droits de prospection dans le cadre de l’ISA », a expliqué Gianna, ajoutant que l’enquête servait aussi à prévenir les autres entreprises qui pourraient envisager de suivre l’exemple de TMC. Casson a acquiescé : « Le message de la communauté internationale à l’adresse de The Metals Company est clair : violer le droit international, faire fi du consensus scientifique et mépriser le droits humains auront des conséquences. Il s’agit également d’un avertissement pour les entreprises ou les gouvernements qui choisissent de s’aligner sur le modèle entrepreneurial de Gerard Barron [PDG de TMC] : Ils doivent être prêts à supporter les conséquences en termes de réputation s’ils tentent de détruire l’océan. » Dans le même temps, un représentant américain s’est exprimé jeudi, confirmant le rejet du processus international par Trump et s’attirant immédiatement les foudres du Brésil, de la France et de la Chine. « Dans la mesure où les Etats Unis ne sont pas signataires de la Convention sur le droit de la mer, ils ne sont pas liés par les règles de la Convention relatives à l’exploitation minière des fonds marins établies par l’Autorité internationale des fonds marins », indique notamment le communiqué des États-Unis. Cette déclaration intervient quelques jours après la publication par Greenpeace d’un rapport intitulé Deep Deception : How the Deep-Sea Mining Industry is Manipulating Geopolitics to Profit from Ocean Destruction (Tromperie en profondeur : comment l’industrie minière sous-marine manipule la géopolitique pour tirer profit de la destruction des océans), qui explique comment TMC et d’autres sociétés d’exploitation minière en eaux profondes exploitent les problèmes de sécurité nationale pour faire pression sur les législateurs américains afin d’accélérer l’exploitation minière en eaux profondes. « La déclaration des États-Unis confirme ce que Deep Deception a déjà révélé : La poursuite de l’exploitation minière en eaux profondes par l’administration Trump n’a rien à voir avec une gouvernance responsable de la planète ; mais vise plutôt à la contourner », a déclaré Arlo Hemphill, chef de projet de Greenpeace USA pour la campagne Stop Deep-Sea Mining, dans un communiqué. « En rejetant l’autorité de l’ISA tout en se targuant d’une responsabilité environnementale, les États-Unis tentent de jouer sur les deux tableaux et, ce faisant, de faire avancer un programme de pillage qui met gravement en péril la santé des océans et la coopération internationale. »

Une montée de la résistance

Au final, les défenseurs des océans s’ac-

cordent à dire que la seule façon de protéger les grands fonds marins est de faire accepter par les gouvernements une pause préventive à une pratique qui, selon eux, causerait des dommages irréparables à des écosystèmes que la science connaît à peine. Le consensus en faveur d’une telle pause va croissant, la Croatie devenant le 38e pays à soutenir une telle pause lors de la dernière réunion de l’ISA. « L’ISA est paralysée par un petit groupe qui s’accroche à des programmes d’extraction dépassés tout en bloquant les réformes les plus élémentaires », a déclaré Simon Holmström, responsable de la politique d’exploitation minière en eaux profondes pour Seas at Risk, dans un communiqué. « Le rejet ferme de la prise de pouvoir des États-Unis et de The Metals Company, ainsi que les appels de 38 pays en faveur d’un moratoire ou d’une pause de précaution, témoignent d’une résistance croissante à l’idée de sacrifier l’écosystème le moins bien compris de la planète au profit des profits à court terme des entreprises. » Plusieurs nations se sont exprimées avec force en faveur d’un moratoire, notamment Palau, le Panama et la France. « L’exploitation des fonds marins n’est pas une nécessité, c’est un choix », a déclaré mardi Son Excellence Surangel S. Whipps Jr, président de la République des Palaos. « Et c’est irresponsable. C’est jouer avec l’avenir des enfants des îles du Pacifique, qui hériteront des conséquences désastreuses de décisions prises loin de leurs côtes. » Un dirigeant des îles Salomon a également défendu les intérêts des communautés de l’océan Pacifique : « En tant que peuples du Pacifique, nous continuons à porter le traumatisme de ce que les industries extractives ont déjà infligé à nos maisons. Les compagnies minières qui sont venues avec des promesses ont dépouillé nos terres et nos eaux et ont laissé derrière elles des cicatrices écologiques, culturelles et spirituelles. Nous ne pouvons pas laisser ce cycle se répéter dans l’océan qui est notre lien. Qui nous nourrit. Et qui nous définit. » Olivier Poivre d’Arvor, de la France, a appelé à une pause de 10 à 15 ans : « Notre message est clair : pas d’exploitation minière en eaux profondes sans science, sans légitimité collective, sans équité [...] La France appelle à un moratoire ou à une pause de précaution. Pourquoi ? Parce que nous refusons d’hypothéquer l’avenir pour quelques nodules extraits à la hâte, au profit de quelques-uns. » [Les nodules, ce sont ces petits galets pleins de métaux ultra prisés comme le nickel, le cobalt, ou le cuivre, qui servent à fabriquer, entre autres, les batteries qu’on retrouve dans les téléphones et les voitures électriques, NdT]. Toutefois, les militants ont fait valoir que de nombreux gouvernements continuaient à ne pas respecter les engagements qu’ils avaient pris lors de la conférence des Nations unies sur les océans (UNOC), qui s’est tenue à Nice au début

du mois de juin. « Trente-huit États se sont joints à l’appel en faveur d’un moratoire ou d’une pause de précaution, la Croatie ayant rejoint la coalition au cours de cette assemblée », a déclaré Sofia Tsenikli, directrice de campagne du DSCC. « Mais trop d’autres États, qui ont fait des promesses audacieuses en matière d’océans à l’UNOC, ne les mettent pas en œuvre à l’ISA. Les gouvernements doivent tenir leurs promesses en faisant ce qu’il faut pour mettre en œuvre un moratoire avant qu’il ne soit trop tard. » Farah Obaidullah, fondatrice et directrice de The Ocean and Us, a fait valoir que l’océan est déjà confronté à trop d’autres menaces pour y ajouter le fardeau supplémentaire de l’exploitation minière en eaux profondes. « La santé de la haute mer, y compris le plancher océanique, est essentielle à la nôtre. Pourtant, notre patrimoine commun est confronté à une avalanche de menaces liées à l’effondrement du climat et de la nature, à l’escalade des tensions et à l’échec des dirigeants, a déclaré Obaidullah. Envisager une nouvelle forme d’écocide à l’encontre de notre planète déjà mal en point est à la fois irresponsable et irrationnel. Nous savons que l’exploitation minière en eaux profondes aura un effet dévastateur sur la vie dans les grands fonds, anéantira des espèces avant même qu’elles aient été découvertes et aura un impact sur les fonctions océaniques, notamment sur la séquestration du carbone. En ce qui concerne les océans, nous n’avons pas de temps à perdre. Nous ne pouvons pas coloniser et conquérir notre patrimoine commun, il nous appartient à tous. Il n’y a qu’une seule façon responsable d’avancer, et c’est d’obtenir un moratoire sur l’exploitation minière en eaux profondes. » Gianni, du DSCC, a également plaidé en faveur d’une pause : « Rester sur la touche ou garder le silence n’est pas une position politiquement défendable. Nous courons le risque de graves destructions écologiques et les générations futures nous demanderont ce que nous avons fait pour les empêcher. Il est encore possible d’arrêter cette industrie avant qu’elle ne commence, mais seulement si les gouvernements défendent dès maintenant la science, l’équité et le principe de précaution, s’ils prennent des mesures pour empêcher les entreprises relevant de leur juridiction de coopérer avec des exploitations minières déloyales. » Hemphill, de Greenpeace, a conclu : « Les gouvernements doivent garantir un moratoire qui ne laisse aucune marge de manœuvre à une industrie qui ne souhaite qu’une chose, imposer un code minier. La science n’est pas prête. Le cadre juridique n’est pas en place. Le monde ne doit pas être entraîné dans une erreur irréversible pour le bénéfice de quelques-uns. » (*) **Rédactrice d’opinion et collaboratrice de Common Dreams.** Source : Truthout, Olivia Rosane, Common Dreams 26-07-2025 Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

EGYPTE 10 nouveaux portiques pour le 2^e terminal à conteneurs du port n de Damiette

Le port de Damiette poursuit sa mise à niveau, préparant notamment le lancement de son 2nd terminal à conteneurs fin 2025. Un jalon clé dans la stratégie visant à renforcer la compétitivité logistique de l'Égypte sur les routes maritimes reliant le Moyen-Orient, l'Afrique et la Méditerranée.

Le nouveau terminal à conteneurs du port de Damiette en Égypte s'est doté de 10 portiques de parc (RTG), qui s'ajoutent à un lot de 30 portiques précédemment réceptionnés. L'arrivée de ce lot marque la phase préparatoire des opérations commerciales du terminal prévues pour la fin de l'année 2025.

Ce deuxième terminal financé entre autres par la SFI, la BERD et l'AiIB doit être opéré par Damietta Alliance Container Terminals, un consortium composé d'Eurogate, Contship Italia, MELC Group, Ship & C.R.E.W et Hapag-Lloyd. L'infrastructure développée sur un site de 93 hectares avec une profondeur d'eau de 18 mètres, présente une capacité de 3,3 millions d'EVP.

Selon les autorités, le projet vise à tripler la capacité du port et à réduire les coûts ainsi que les délais logistiques. Il fait partie intégrante du plan directeur de l'Égypte pour le secteur portuaire, visant entre autres à consolider le statut du pays comme carrefour des grandes routes maritimes entre le Moyen-Orient, l'Afrique et la Méditerranée. Cela permettra de mieux capitaliser sur les importants flux de navires transitant par le canal de Suez. Considérée comme l'un des principaux ports égyptiens, la plateforme de Damiette a été classée parmi les plus performantes d'Afrique, occupant la 11^e place à l'Indice de performance des ports à conteneurs (CPPI) publié par la Banque mondiale et S&P Global Market Intelligence.

STABILITÉ FINANCIÈRE

La Tunisie maintient le cap en 2025

Le secteur financier tunisien a démontré une résilience notable en 2025 grâce à une performance solide des marchés, une solvabilité bancaire maintenue, et des actifs nets des OPCVM en hausse.

Cependant, le secteur fait face à des défis, notamment une croissance ralentie du crédit, une légère augmentation des créances classées, et la nécessité de consolider la reprise économique dans un contexte incertain. Les autorités continuent de travailler à des réformes et à une meilleure intégration dans les marchés financiers régionaux.

Des fondamentaux solides

Le secteur bancaire tunisien, dans un contexte marqué par des défis internationaux persistants, a continué à consolider ses indicateurs prudentiels, selon la 11^e réunion du Comité de Surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises financières tenue lundi 6 octobre 2025. Le secteur bancaire a enregistré un ratio de solvabilité moyen de 14,2% et un ratio Tier 1 de 11,6%, permettant la constitution d'une marge de fonds propres de 4%. Dynamisé par une progression des dépôts de 8,8% à fin juin 2025, il a maintenu une position de liquidité jugée satisfaisante au cours du premier semestre. Cependant, l'activité du crédit a marqué un ralentissement sur les huit premiers mois de

2025, avec un taux d'accroissement limité à 1,1%, touchant notamment le secteur privé et les particuliers. La part des actifs non performants est passée à 15% en juin 2025, contre 14,4% en décembre 2024. Les membres du comité – le Gouverneur de la BCT (président), la représentante du ministère des Finances, les présidents du CMF et du CGA, ainsi que le directeur général de l'ACM – ont salué la résilience du système financier tunisien et de l'économie nationale. Ils ont appelé à consolider les prémices de reprise économique observées au premier semestre 2025 et à stimuler l'investissement et l'épargne.

Convergence vers les standards internationaux

Le comité a insisté sur la nécessité de maintenir une approche prudente de couverture des risques, de renforcer les fonds propres et de poursuivre la convergence vers les standards internationaux, tout en tenant compte des spécificités du système financier tunisien. Actuellement, la Tunisie, à l'image de plusieurs pays en développement, s'est engagée dans des réformes économiques et monétaires à travers la mise en place de pro-

grammes de stabilisation et d'ajustement dans le but d'agir sur les déséquilibres dont souffrait l'économie du pays depuis des années.

Un système financier solide et élargi

L'impact positif d'un système financier solide et élargi sur l'économie, que ce soit en termes de productivité des entreprises, d'accumulation de capital, d'accroissement de l'épargne, ou de croissance, est aujourd'hui largement reconnu.

Les besoins de financement de l'économie nationale sont couverts ces dernières années par le recours aux emprunts internes et externes. Les opérateurs économiques ne cessent d'appeler le secteur financier à jouer pleinement son rôle dans le financement des investissements et des projets. Néanmoins, ce secteur nécessite une transformation, voire une refonte profonde de son système pour pouvoir financer aussi bien l'économie que les petites et moyennes entreprises (PME) et les particuliers. Une économie compétitive ne peut exister sans un système financier moderne, puissant, performant et ouvert.

MAURITANIE TUNISIE

Rentrée scolaire sous tension autour de l'enseignement primaire privé

Le système éducatif mauritanien est de nouveau au centre des débats. Si la réforme visant à renforcer l'école publique fait consensus sur le principe d'équité, elle divise sur sa mise en œuvre. Les acteurs du privé dénoncent une transition jugée précipitée et déstabilisante.

En Mauritanie, les élèves ont repris le chemin de l'école le lundi 6 octobre après plus de trois mois de vacances. D'après des informations relayées par la presse locale, cette rentrée s'effectue dans un climat de tension lié à la loi d'orientation du système éducatif. Celle-ci prévoit la généralisation de la scolarisation obligatoire dès l'âge de six ans et la disparition progressive de l'enseignement primaire privé au profit de

l'école publique.

La réforme, en vigueur depuis 2022, stipule que les écoles primaires privées n'accueilleront plus d'élèves à partir de 2027. Une échéance qui inquiète les responsables du secteur privé, redoutant des fermetures massives et des pertes d'emplois importantes. Plusieurs établissements dénoncent une mesure « brutale » qui fragilise leur équilibre financier. Amadou Sarr, directeur des études dans un établissement de Nouakchott, évoque une rentrée « morose », estimant que la suppression progressive du primaire privé prive le secondaire de sa base de recrutement. Selon lui, « 80 % des admis à l'entrée en sixième, au brevet et au baccalauréat viennent du privé », un chiffre qui soulève des interrogations

quant à la place qu'occupent ces écoles dans le système éducatif national.

De son côté, Malick Diagne, enseignant depuis près de cinquante ans, rappelle que les écoles privées ne subsistent que grâce au cycle primaire. Sa suppression compromettrait, selon lui, la viabilité économique de nombreuses structures. Les parents d'élèves, eux, s'interrogent sur la capacité de l'école publique à absorber un afflux massif d'élèves, dans un contexte déjà marqué par le manque d'infrastructures et la pénurie d'enseignants qualifiés. Pour le gouvernement, la réforme vise à restaurer l'équité et à renforcer le caractère républicain du système éducatif. Mais les défis restent considérables. Selon les données de

l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 2024, le taux d'achèvement du cycle primaire en Mauritanie n'atteint pas encore 70 %. Le Global Partnership for Education estimait en 2022 que seuls 5,9 % des enseignants du primaire disposaient des connaissances minimales requises pour enseigner. La rentrée 2024 s'était déjà déroulée dans un contexte tendu, ravivant le débat sur la place du privé dans l'éducation. Ces crispations interviennent alors que la Mauritanie tente de bâtir un système plus inclusif, dans un environnement marqué par une forte croissance démographique et une urbanisation rapide.

CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT QATARO-INDIEN

Le Qatar et l'Inde explorent des voies pour intensifier leur partenariat

Les travaux de la cinquième session du Comité ministériel conjoint qataro-indien pour la coopération économique et commerciale se sont tenus aujourd'hui à Doha, sous la présidence de Son Excellence Cheikh Faisal bin Thani bin Faisal Al Thani, ministre du Commerce et de l'Industrie, et de Son Excellence Piyush Goyal, ministre du Commerce et de l'Industrie de la République de l'Inde, en présence de plusieurs hauts responsables des deux parties. Dans une allocution de circonstance, Son Excellence le ministre du Commerce et de l'Industrie a mis l'accent sur la profondeur et la solidité des relations bilatérales entre l'État du Qatar et la Ré-

publique de l'Inde, indiquant que ce comité constitue une plateforme essentielle pour discuter des questions économiques d'intérêt commun, suivre les résultats obtenus et renforcer la coopération dans les domaines du commerce et de l'investissement. Son Excellence a également exprimé l'aspiration du Qatar à signer davantage de protocoles d'accord afin de consolider le partenariat économique entre les deux pays. Son Excellence a précisé que l'Inde est le troisième partenaire commercial du Qatar, avec un volume d'échanges atteignant environ 13,1 milliards de dollars en 2024. Dans ce contexte, il a mis en

avant le rôle crucial du secteur privé dans le développement des partenariats économiques et l'augmentation des investissements communs. Il a par ailleurs évoqué les efforts déployés par le Qatar pour moderniser sa législation et améliorer l'environnement des affaires, en adéquation avec la Vision nationale du Qatar 2030 et la troisième stratégie nationale de développement (2024–2030). Au cours des travaux du comité, les deux parties ont échangé sur le renforcement de la coopération dans plusieurs secteurs prioritaires, notamment le commerce, l'investissement, les finances, l'agriculture, les municipalités, la durabilité et

l'environnement, ainsi que les technologies de l'information, le travail, le tourisme, le sport, les transports, la culture, l'éducation et la santé. Les deux parties ont convenu de prendre des mesures concrètes pour élargir la coopération, accroître le volume des échanges commerciaux et faciliter la circulation des biens, des services et des investissements entre les deux pays. En marge des réunions du comité, Son Excellence Cheikh Faisal bin Thani bin Faisal Al Thani a pris part au lancement de la réunion du Conseil d'affaires conjoint qataro-indien, réunissant plusieurs ministres, hauts responsables et hommes d'affaires des deux pays.

BURKINA FASO

Les grandes entreprises bientôt tenues d’avoir leur siège dans le pays

Le gouvernement burkinabè veut contraindre les sociétés qui réalisent plus de 5 milliards FCFA de chiffre d’affaires annuel à construire leur siège au Burkina Faso. Il promet des allègements fiscaux et des délais encadrés pour favoriser la mise en œuvre de cette mesure.

Au Burkina Faso, les grandes entreprises, dont le chiffre d’affaires annuel moyen sur les 3 derniers exercices atteint 5 milliards FCFA (8,8 millions \$) devront construire un siège localement suivant des standards bien définis. Un avant-projet de loi a été adopté au cours du Conseil des ministres du jeudi 9 octobre 2025, présidé par le capitaine Ibrahim Traoré. Cette mesure devra d’abord être transmise à l’Assemblée législative de transition pour examen. Si elle est adoptée, son entrée en vigueur se fera le plus tôt, précise le gouvernement. Les entreprises auront un délai de 6 mois pour présenter leurs projets immobiliers et passeront à la phase de construction. Portée par Aboubakar Nacanabo (photo), ministre de l’Economie et des Finances,

cette mesure vise à renforcer l’ancrage économique local des grandes sociétés opérant au Burkina Faso, tout en contribuant à l’urbanisation du pays. L’État prévoit un accompagnement de ces entreprises sous forme d’avantages fiscaux accordés sur certains matériaux de construction. Les standards de construction dépendront d’une classification faite en fonction du chiffre d’affaires des entreprises. Le dispositif établit quatre catégories d’entreprises. La première concerne des sociétés ayant un chiffre d’affaires supérieur à 100 milliards FCFA. Suivent celles dont les revenus varient entre 50 et 100 milliards. La catégorie suivante est réservée aux entreprises ayant un chiffre d’affaires compris entre 10 et 50 milliards. Celles ayant un chiffre d’affaires compris entre 5 et 10 milliards sont dans la dernière catégorie.

Les caractéristiques techniques des futurs sièges seront définies en accord avec le ministère de l’Urbanisme. Le gouvernement a aussi donné des instructions pour accélérer la délivrance des autorisations de construire pour faciliter la mise en œuvre de la loi. Selon le ministre Nacanabo (photo), cette mesure devrait favoriser l’investissement immobilier, la création d’emplois et l’augmentation des recettes fiscales, tout en améliorant la qualité architecturale des infrastructures d’entreprises. « Cette mesure permettra au Burkina Faso d’engranger des résultats positifs en termes d’investissements immobiliers, de création d’emplois et de renforcement des recettes fiscales tout en garantissant le respect des standards de qualité architecturale et de durabilité environnementale », a-t-il indiqué.

CÔTE D’IVOIRE

Seulement 40 % de la production de cacao est traçable

Dans le secteur mondial du cacao, l’un des principaux enjeux est celui de la durabilité de la production. Depuis plusieurs décennies, les appels fusent pour réduire l’impact de la production sur les écosystèmes forestiers, notamment dans le bassin cacaoyer ouest-africain. Pour la saison 2024/2025 (octobre à septembre), la Côte d’Ivoire a pu tracer 40 % de ses fèves de cacao. C’est l’une des conclusions de l’édition 2025 du rapport « Baromètre du cacao », publié mercredi 8 octobre par Voice Network, un réseau d’organisations non gouvernementales. D’après le document qui dresse sur 200 pages un état des lieux des

principaux enjeux de l’industrie mondiale du chocolat (pauvreté, déforestation, droits de l’Homme), cette situation est d’abord la conséquence de la fragmentation des acteurs dans la chaîne de commercialisation intérieure. En effet, soulignent les auteurs, la majeure partie de l’approvisionnement en Côte d’Ivoire se fait par des intermédiaires informels. Le contact direct entre les négociants/transformateurs et les producteurs est rare, les premiers acteurs passant généralement par des pisteurs, des traitants, des coopératives ou d’autres opérateurs. « Ce manque de transparence rend difficile le suivi de la durabilité de la filière cacao et empêche une véritable

responsabilisation en matière de déforestation et d’autres enjeux environnementaux », expliquent-ils. Ce constat qui suggère que 60 % du cacao ivoirien passe sous les radars fait écho à une autre étude publiée en 2023 par la plateforme Trase et l’UCLouvain. Celle-ci estimait que 55 % du cacao exporté en 2019 soit près d’un million de tonnes n’était pas traçable. « Les liens entre coopératives et planteurs sont assez fluides, avec des planteurs qui vendent à plusieurs acheteurs pour faire face aux retards de paiements, et des coopératives qui peuvent acheter à des non-membres pour pouvoir atteindre leurs objectifs de volumes pour leurs clients. C’est aussi difficile de

s’assurer que les sacs qui sont vendus par un planteur proviennent bien de son champ, parce que c’est difficile de savoir exactement combien une parcelle peut produire », expliquait Cécile Rénier, chercheuse à l’UCLouvain. Le rapport intervient par ailleurs dans un contexte où la Commission européenne (CE) plaide pour un nouveau report à 2026 de la loi du bloc européen visant à interdire les importations de produits agricoles issus de la déforestation (cacao, café, soja, huile de palme, bois et viande) prévue pour entrer en vigueur d’ici la fin de cette année.

SÉNÉGAL

Le pays vise une réduction de 20 % de ses importations de maïs d’ici 2026

Au Sénégal, le maïs constitue la troisième céréale la plus consommée par tête après le riz et le mil. Le gouvernement qui cherche à réduire le recours aux importations de cette denrée, adopte une nouvelle stratégie visant à rehausser le niveau de la production locale. Le gouvernement ambitionne de réduire de 20 % les achats de maïs sur le marché international d’ici l’année prochaine. L’annonce a été faite dans un communiqué publié le 9 octobre sur le site du ministère de l’Agriculture. Alors que le pays de la Teranga a importé 512 740 tonnes de la céréale en 2024, selon les données de l’Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), cette ambition suggère que les autorités sénégalaises souhaitent par exemple réduire leurs achats d’au moins 103 000 tonnes à cette échéance. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement mise notamment sur le Programme d’Accélération de l’Agriculture en Afrique (AAAP), une initiative continentale de 400 millions \$ portée par le Groupe Banque mondiale et ciblant 32 pays afri-

cains, dont le Sénégal. Ce dispositif vise à aider les petits exploitants agricoles à accroître leur productivité, à générer davantage de revenus et à stimuler la création d’emplois en milieu rural en s’appuyant sur un mécanisme combinant investissements privés, partage des risques avec les institutions financières et soutien aux AgriTechs, afin d’améliorer le financement et la transformation des chaînes de valeur agricoles. « Le AAAP inscrit dans la vision du Plan Sénégal 2050, vise à bâtir une agriculture moderne, durable et compétitive à travers le modèle intégré du [Grenier du Maïs], mobilisant l’État, les producteurs, les institutions financières et le secteur privé. Ce programme repose sur cinq leviers : productivité accrue, financement sécurisé, contractualisation durable, digitalisation des filières via Tolbi OS, et renforcement des capacités de stockage et de transformation », souligne le communiqué. À cela s’ajoute l’initiative AgriConnect portée par le ministère de l’Agriculture sénégalais. Ce second dispositif vise à coordonner et amplifier les programmes agricoles à travers la

digitalisation de la distribution des intrants, la contractualisation ainsi que la structuration des coopératives, afin d’accélérer la transformation de la filière. Les données publiques sur le budget exact ou l’échéancier de ces deux programmes détaillés restent encore à clarifier pour leur mise en œuvre dans le pays. Quoi qu’il en soit, l’ambition affichée par Dakar est de réduire sa dépendance croissante aux marchés extérieurs pour l’approvisionnement en maïs. Selon les données compilées par l’ANSD, les importations sénégalaises de maïs ont augmenté de 19 % en 2024 et de près de 59 % en l’espace de cinq ans depuis 2020 (323 439 tonnes). L’enjeu pour le gouvernement est de sécuriser les approvisionnements et de stabiliser les prix locaux, tout en créant des opportunités économiques pour les producteurs et les PME rurales. Dans la deuxième économie de l’UEMOA, la culture de maïs couvrirait 172 200 hectares en 2023/2024, affichant un rendement moyen de 3,29 tonnes par hectare d’après l’ANSD.

CAMEROUN

Recul de 12 % de la valeur des importations d’engrais en 2024

Comme plusieurs pays d’Afrique subsaharienne, le Cameroun est un importateur net d’engrais. Face aux besoins importants du secteur agricole, les autorités entendent renforcer l’industrie locale et réduire les sorties de devises. Selon les dernières données de l’Institut national de la statistique (INS), la facture des importations d’engrais du Cameroun s’est allégée en 2024. Le pays a en effet importé 225 334 tonnes, contre 228 326 tonnes en 2023, soit une baisse de 1,3 % en volume. En valeur, le recul est plus marqué atteignant 62,27 milliards FCFA (110 millions \$) contre 70,9 milliards FCFA (126 millions \$) un an plus tôt, soit une diminution de 12,2 %. Intrant stratégique pour des filières comme le coton, le maïs, le riz ou le cacao, l’engrais reste un levier clé de productivité et donc de hausse de revenus pour les producteurs. Pour réduire cette dépendance extérieure, les autorités misent sur la production locale à travers des subventions ciblées, des partenariats public-privé et la promotion d’usines nationales. Si ces initiatives se concrétisent, elles pourraient, à moyen terme, amortir l’impact des fluctuations internationales des prix. Dans cette optique, le ministère des Mines, de l’Industrie et du Développement technologique (Minmidt) a lancé un appel à manifestation d’intérêt pour la préqualification de cabinets chargés d’une étude Front-End-Engineering-Design (FEED). L’objectif est d’évaluer la viabilité technique et économique d’une unité nationale de production d’engrais chimique. L’avis d’appel d’offres rappelle que « le Cameroun dispose de terres et de plans stratégiques pour le développement du secteur agricole, mais l’absence de production locale d’engrais et de pesticides entraîne une forte dépendance du pays vis-à-vis de l’extérieur ». Le projet figure déjà dans le Document de programmation budgétaire et économique à moyen terme (DPBEMT) 2026-2028. Estimée à 500 milliards FCFA, l’usine serait réalisée sous la forme d’un partenariat public-privé (PPP), avec le Minmidt comme maître d’ouvrage. Le secteur privé avance aussi ses pions. Ainsi le 7 mai 2025, le ministre de l’Agriculture, Gabriel Mbairôbé, a inauguré à Bonabéri (Douala) une unité d’Hydrochem Cameroun, filiale du groupe Noutchogouin Jean Samuel (NJS). Dotée d’une capacité annuelle de 120 000 tonnes extensible à 150 000 tonnes, cette usine devrait permettre au pays de réduire de moitié ses importations aujourd’hui estimées à près de 300 000 tonnes par an.

TRUMP RAVIVE LES CRAINTES COMMERCIALES

L'Europe finit en nette baisse

Les Bourses européennes ont terminé en forte baisse vendredi, les déclarations du président Donald Trump sur la possibilité d'imposer des droits de douane massifs sur les importations chinoises s'ajoutant à l'inquiétude suscitée par la situation politique en France, où le président Emmanuel Macron doit encore nommer un Premier ministre.

À Paris, le CAC 40 a perdu 1,53% à 7.918,00 points. À Francfort, le Dax a reculé de 1,50% et à Londres, le FTSE 100 a abandonné 0,86%. L'indice EuroStoxx 50 a fini sur une baisse de 1,68%, le FTSEurofirst 300 a perdu 1,24% et le Stoxx 600 a reculé de 1,25%. Sur la semaine, le Stoxx 600 a abandonné 1,10% et le CAC 40 2,02%. Le président américain Donald Trump a ravivé vendredi les craintes commerciales en déclarant qu'il envisageait une augmentation massive des droits de douane sur les importations chinoises, ajoutant qu'il n'y avait aucune raison de rencontrer le président chinois Xi Jinping dans deux semaines en Corée du Sud, comme prévu initialement. Le locataire de la Maison blanche a justifié sa menace en affirmant que la Chine avait envoyé des lettres à des pays du monde entier pour leur faire part de son intention d'imposer des contrôles à l'exportation de tous les éléments de production liés aux terres rares. En réaction, le dollar a fortement chuté face au yen japonais, à l'euro et à la livre sterling, et la Bourse de New York a rapidement basculé dans le rouge après une ouverture en hausse. Les Bourses européennes ont creusé leurs pertes après les propos du président américain. "C'est de l'huile sur le feu. Pendant un certain temps, les relations entre Trump et Xi semblaient s'améliorer, mais les dernières mesures chinoises de contrôle des exportations de terres rares ont mis Trump hors de lui", a déclaré Brian Jacobsen, économiste chez Annex Wealth Management. "Il est difficile de savoir comment réagir à cela (les commentaires de Trump). Compte tenu de ce qui s'est passé depuis le début de l'année et de la résilience des marchés, la tentation est grande de minimiser ces annonces et de prendre ses propos avec des pincettes. Nous devons attendre de voir ce qu'il en est réellement", a pour sa part signalé Chris Scicluna, analyste de Daiwa Capital Markets. La politique française avait marqué

jusqu'aux commentaires de Donald Trump le rythme des marchés boursiers européens, les investisseurs attendant toujours, à la clôture de la Bourse, la nomination d'un nouveau Premier ministre après une réunion entre les partis politiques à l'Élysée et alors que le temps presse pour sortir de la crise politique déclenchée par la démission inattendue de Sébastien Lecornu lundi. Olivier Faure, premier secrétaire du PS, a dit à la sortie d'une réunion à l'Élysée qu'Emmanuel Macron n'avait donné "aucune réponse claire" aux demandes de sa formation politique, qui ne peut donc donner aucune garantie de non-censure au futur gouvernement susceptible d'être bientôt formé.

Valeurs

Le secteur des semi-conducteurs a fini en nette baisse vendredi, avec ASM International NV perdant 2,96%, Besi, ASML 4,22% et Soitec 6,02%. Le compartiment technologique du Stoxx a pour sa part abandonné 2,9%, l'automobile 2,2% et la défense 1,8%.

A Wall Street

A l'heure de la clôture en Europe, le Dow Jones recule de 1,12%, le Standard & Poor's 500 de 1,51% et le Nasdaq Composite de 1,97%. Les actions des détaillants américains de vêtements Gap, Nike, Ralph Lauren et Lululemon abandonnent environ 2% après les propos de Donald Trump. Les sociétés minières américaines spécialisées dans les terres rares, telles que Niocorp et Critical Metals, poursuivent en revanche leur hausse après l'avertissement du président américain à la Chine concernant les droits de douane.

Les indicateurs du jour

Le moral des ménages américains est resté plutôt stable en octobre, même si les inquiétudes concernant le marché du travail et l'inflation persistent, ont montré vendredi les résultats préliminaires de l'enquête mensuelle de l'Université du Michigan. L'indice est ressorti pratiquement inchangé à 55,0 ce mois-ci, contre

55,1 en septembre, tandis que les économistes interrogés par Reuters s'attendaient à un recul à 54,2.

Changes

Le dollar perd 0,58% face à un panier de devises de référence, plombé par les propos de Donald Trump. L'euro gagne 0,44% à 1,1614 dollar.

Taux

Les rendements obligataires ont amplifié leurs baisses après que le président Donald Trump a menacé d'augmenter les droits de douane sur les importations en provenance de Chine. Le rendement des Treasuries à dix ans recule de 8,5 points de base à 4,0629%.

Le deux ans perd pour sa part 6,4 points de base à 3,5348%. En France, le rendement de l'OAT à dix ans a fini sur une baisse de 6,2 points de base à 3,4654%. Le deux ans a reculé de 5,3 points de base à 2,0747%.

Pétrole

Les prix du pétrole reculent après qu'Israël et le Hamas se sont mis d'accord sur la première phase d'un plan visant à mettre fin à la guerre à Gaza. Leur baisse s'est amplifiée après les propos de Donald Trump sur la Chine. Le Brent recule de 3,79% à 62,75 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) perd 4,21% à 58,92 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 09 Octobre 2025 Valeur : 13 Octobre 2025					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		130.0875	130.1025
1	EUR	EURO		151.0706	151.1141
1	GBP	POUND STERLING		173.6584	173.7712
100	JPY	JAPANESE YEN		84.9690	85.0010
1	CNY	CHINESE YUAN		18.2500	18.2546
1	CHF	SWISS FRANC		161.9212	162.0407
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		93.1992	93.2167
1	DKK	DANISH KRONE		20.2272	20.2349
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.7310	13.7348
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.0006	13.0041
1	AED	UAE DIRHAM		35.4163	35.4223
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.6817	34.6875
1	KWD	KUWAITI DINAR		425.6790	425.8674
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.0932	44.5364
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2609	14.2625
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8596	23.9820
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2579	3.2681
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.3551	177.3551

BOURSE DE NEW YORK

Net recul de Wall Street avec le retour des assauts commerciaux de Trump

La Bourse de New York a connu une nette baisse vendredi, réagissant avec crainte à la menace du président des Etats-Unis Donald Trump d'augmenter substantiellement les droits de douane américains visant les produits chinois. Le Dow Jones a glissé de 1,90% et le Nasdaq a reculé de 3,56%. L'indice de référence S&P 500 a lâché 2,71%, sa plus forte baisse en une séance depuis le chaos provoqué en avril par la guerre commerciale américaine. Donald Trump a, vendredi, laissé éclater sa colère contre la décision de Pékin d'appliquer de nouvelles restrictions sur les exportations de terres rares, un sujet ultra-sensible dans les relations sino-américaines.

Face à une Chine qui devient "très hostile", il est, selon lui, nécessaire "de contre-attaquer financièrement". L'une des répliques envisagées par Donald Trump est une augmentation "massive" de droits de douane sur les marchandises chinoises entrant aux Etats-Unis, a-t-il écrit sur sa plateforme Truth Social. Ces propos ont "perturbé le calme" de Wall Street et ont "rappelé que l'incertitude commerciale reste un frein pour les marchés", a commenté auprès de l'AFP Angelo Kourkafas, d'Edward Jones. Selon lui, il s'agit "dans le même temps d'une bonne excuse pour prendre quelques bénéfices après une hausse de 35% du S&P 500 depuis les creux d'avril". Depuis le printemps, la Bourse de

New York affichait jusqu'alors une dynamique positive à toute épreuve lui permettant d'enchaîner les records, y compris avec la mise en place de certains droits de douane américains. Pour Angelo Kourkafas, le recul observé vendredi pourrait n'être que temporaire. "Nous avons déjà vu de nombreuses nouvelles de ce type dans le passé" avec "des menaces qui finissaient par être retirées", a rappelé l'analyste. En revanche, "un changement significatif dans les relations bilatérales" entre les deux premières puissances économiques mondiales pourrait changer la donne, d'après lui. Vendredi, "les investisseurs réclament des valeurs refuge" à l'instar

des bons du Trésor américain, a noté Jose Torres, d'Interactive Brokers. Vers 20H20 GMT sur le marché obligataire, le rendement à échéance dix ans des emprunts de l'Etat américain évoluait autour de 4,06% contre 4,14% à la clôture jeudi. Son équivalent à deux ans passait de 3,60% à 3,53%. Les investisseurs ont aussi découvert que l'indice des prix à la consommation (CPI) pour le mois de septembre serait publié le 24 octobre, plus d'une semaine après la date initiale, en raison de la paralysie budgétaire en cours aux Etats-Unis. Côté entreprises, les groupes chinois cotés à New York ont fait grise mine: Alibaba a perdu 8,45%, JD.com a lâché 6,24% et Baidu a

cédé 8,09%. Les sociétés minières ont, elles, été portées par l'espoir que les restrictions chinoises puissent mener à un plus large développement de cette industrie aux Etats-Unis. L'action de MP Materials a bondi de plus de 8%, celle de USA Rare Earth a pris près de 5%, tandis que le titre de Ramaco Resources a gagné près de 2%. Le fabricant de jeans Levi Strauss (-12,55% à 21,46 dollars) a été sanctionné pour ses prévisions plus modérées qu'attendu pour le quatrième trimestre. L'entreprise prévoit notamment un bénéfice net par action, référence pour les marchés, situé entre 36 et 38 cents là où les analystes tablaient sur 41 cents selon le consensus de FactSet.

ETATS-UNIS

Trump menace d’une augmentation “massive” des droits de douane

Pour le président américain, il "ne semblait plus y avoir de raison" de voir son homologue chinois Xi Jinping en Corée du sud dans deux semaines, comme c'était prévu, après que Pékin a décidé d'encadrer davantage les exportations de technologies liées aux terres rares.

Donald Trump a jugé vendredi que la Chine "devenait très hostile" et a ajouté qu'il "ne semblait plus y avoir de raison" de voir son homologue chinois Xi Jinping en Corée du sud dans deux semaines, comme c'était prévu, après que Pékin a décidé d'encadrer davantage les exportations de technologies liées aux terres rares. "Cela a été une vraie surprise" a réagi le président américain sur son réseau Truth Social. "Je devais rencontrer (le président chinois Xi Jinping) dans deux semaines au sommet de l'Apec en Corée du sud mais il ne semble plus y avoir de raison" pour le faire, a-t-il encore écrit. La Bourse de New York est passée dans le rouge face à cette brusque hausse de tensions entre les deux premières puis-

sances commerciales mondiales, qui ont engagé un difficile dialogue commercial. A Paris, le CAC40 a fini nettement dans le rouge ce vendredi à -1,53%. Donald Trump a estimé dit qu'il "sera forcé de contre-attaquer financière-ment".

Les bourses dans le rouge

Les terres rares étaient déjà un point de friction majeur dans les négociations commerciales sino-américaines, Washington accusant Pékin de ralentir délibérément l'approbation des autorisations d'exportation. Le géant asiatique est le premier producteur mondial de ces matériaux essentiels pour le numérique, l'automobile, l'énergie ou encore l'armement.

Les nouveaux contrôles annoncés jeudi par Pékin concernent l'exportation des technologies liées à l'extraction et la production de ces matériaux, a indiqué le ministère du Commerce dans un communiqué. L'une des options envisagées par Donald Trump pour y répondre est une augmentation "massive" de droits de douane sur les marchandises chinoises entrant aux Etats-Unis, a-t-il ajouté sur Truth Social. "Beaucoup d'autres contre-mesures sont sérieusement à l'étude", a-t-il indiqué. "Il n'est pas possible que la Chine soit autorisée à tenir le monde prisonnier mais cela semble être leur projet depuis un moment", a encore jugé Donald Trump.

ETATS-UNIS

La publication de l’indice d’inflation CPI repoussée en raison de l’arrêt des services publics

La publication de l'indice américain des prix à la consommation (CPI) pour septembre est repoussée au 24 octobre aux Etats-Unis, où les services publics sont à l'arrêt ou au ralenti à cause de la paralysie budgétaire. Le service statis-

tiques du ministère du Travail (BLS) a annoncé la nouvelle date vendredi sur son site internet. Cet indice, qui permet de jauger l'inflation touchant un large panier de produits et services, devait initialement être publié la semaine prochaine, le 15 octo-

bre. Mais la paralysie budgétaire ("shutdown"), depuis le 1er octobre, a placé en congé sans solde les fonctionnaires du BLS et déjà empêché la publication d'indicateurs, au premier rang desquels le rapport mensuel sur l'emploi, très attendu. Le Wall

Street Journal a rapporté jeudi soir que le service statistique avait commencé à rappeler des salariés afin de pouvoir publier l'indice CPI ce mois-ci, car les retraites sont indexées sur cet indice.

ROYAUME-UNI

Ralentissement de la croissance

La dernière estimation du PIB britannique pour le deuxième trimestre 2025 a confirmé le ralentissement de la croissance à 0,3% en variation trimestrielle après 0,7% au premier trimestre. La croissance annuelle pour 2024 a été confirmée à 1,1%, également inchangée par rapport à l'estimation précédente. La croissance au premier trimestre a été soutenue par le report d'une partie de l'activité, notamment des exportations, en amont de la mise en place des tarifs douaniers en avril. Sur le plan domestique, une hausse du droit de timbre début avril semble avoir soutenu le secteur de l'immobilier au premier trimestre, selon l'ONS. Les observateurs notent que le Royaume-Uni se hisse à la première place au sein du G7 en termes de croissance du PIB sur le premier semestre de cette année. En effet, le PIB croît de 0,9% entre le T4 2024 et le T2 2025 devant les Etats-Unis qui enregistrent un rebond de 0,8% sur la période. En revanche, le PIB par tête affiche une croissance plus modérée : +0,5% au T1 suivi de +0,2% au T2. Cette performance positive vient après une croissance nulle en 2024. La croissance du

PIB par tête en 2024 est parmi les plus faibles au sein du G7, notamment par rapport à la France (+0,8% en moyenne annuelle), à l'Italie (+0,6%) et bien sûr aux États-Unis (+1,9%), selon les données de l'OCDE. Si on regarde l'évolution depuis la pandémie, le PIB par tête britannique se situe encore en dessous de son niveau du T4 2019 (-0,2%), soit une situation à peine meilleure que celle en Allemagne (-1,3%).

Dynamisme dans les services, faiblesse dans l’industrie

En termes de décomposition sectorielle, la croissance au T2 s'explique principalement par le dynamisme des activités de services, en hausse de 0,4% en variation trimestrielle (+1,6% sur un an), après +0,7% au T1. La croissance y est tirée par les services d'information et communication, suivis par le secteur de la santé et des activités sociales. Les ventes de détail et de gros, ainsi que les ventes de voitures chutent sur le trimestre et pèsent sur la croissance du secteur. L'activité dans les services destinés aux ménages baisse de 0,1% sur le tri-

mestre et reste inférieure à ses niveaux d'avant-Covid (d'environ 5%). Les services aux entreprises, en revanche, progressent de 0,5% sur le trimestre. La construction croît fortement (+1% en variation trimestrielle, +1,9% sur un an), grâce à la fois aux nouveaux chantiers et aux activités de maintenance, avec, en particulier, une forte contribution positive des nouveaux projets d'infrastructure. La production industrielle baisse sur le trimestre (-0,8% en variation trimestrielle, -0,4% sur un an), en raison d'une chute de la production d'électricité et de gaz. La production manufacturière croît modérément : +0,2% en variation trimestrielle après +0,3% au T1. Cependant, cette croissance repose sur un petit nombre de sous-secteurs, notamment la production pharmaceutique (+6,9% sur le trimestre) et, dans une moindre mesure, la production d'équipements électriques (+4,1%). Sur un an, la production manufacturière croît de 1%, en territoire positif pour la première fois depuis début 2024. Son niveau demeure toutefois très loin de ce qu'il était avant la pandémie.

FRANCE

”Le déficit a baissé mais reste le pire de la zone euro”

Le Premier président de la Cour des comptes indique que les finances publiques ont "commencé à se rétablir". Il précise toutefois que l'assainissement des comptes suppose que le déficit public passe sous la barre des 5% l'an prochain. Le déficit a commencé à décroître selon Pierre Moscovici. "Sur 2025, nos finances publiques ont commencé à se rétablir. Le déficit public a baissé, je pense, de 5,8% à 5,4%. Ce n'est pas énorme mais c'est un bon début. On n'a pas les chiffres définitifs, mais c'est crédible", a expliqué le Premier président de la Cour des comptes, sur BFMTV-RMC, ce vendredi 10 octobre. C'est aussi la prévision de la Banque de France. Le déficit public était monté à 5,8% du PIB en 2024. En retombant à 5,4% cette année, il ne ferait que retrouver son niveau de l'année 2023. Cela s'explique par de meilleures rentrées de recettes fiscales. La Direction générale des finances publiques (DGFiP) a annoncé en septembre que les recettes fiscales nettes avaient progressé de 3,8% à champ constant au premier semestre 2025 par rapport à la même période un an plus tôt. Au total, 257,5 milliards d'euros ont été collectés, contre 248 milliards en 2024. Le Haut Conseil des finances publiques, présidé par Pierre Moscovici, dont les avis sont obligatoires et sont un facteur de constitutionnalité d'un budget, a transmis ce jeudi son avis au gouvernement sur le projet de budget qui lui a été transmis. Ce dernier est constitué pour atteindre un déficit de 4,7% l'an prochain. Or, Sébastien Lecornu, à la recherche d'un accord politique, a depuis indiqué que la cible pourrait être seulement "en dessous de 5%". Sans se prononcer sur un chiffre exact, Pierre Moscovici indique "qu'il faut être en dessous de 5%" pour poursuivre l'assainissement des comptes. "Nos finances publiques sont dégradées, on est le pays avec le déficit le plus élevé de la zone euro", a-t-il insisté.

ITALIE

La production industrielle a baissé en août

La production industrielle en Italie est repartie à la baisse au mois d'août (-2,4% sur un mois), selon les estimations publiées vendredi par l'Institut national des statistiques (Istat), qui font douter des perspectives de croissance. Après deux mois de léger rebond pour la deuxième puissance manufacturière d'Europe, la baisse de la production a "concerné tous les principaux secteurs industriels" au mois d'août, selon les estimations de l'Istat. Sur un an, la baisse est de 2,7% et concerne surtout l'énergie (-8,6% sur un an) et les biens de consommation (-2,3% sur un an). Les biens intermédiaires et les biens d'équipement résistent, ayant progressé de respectivement 0,2 et 0,7% sur un an. L'Italie a revu ses prévisions de croissance du produit intérieur brut (PIB) à la baisse début octobre, à 0,5% pour 2025 et 0,7% pour 2026, après avoir déjà connu une croissance moins bonne que prévu en 2024 (0,7%). L'économie a notamment marqué un coup d'arrêt au 2e trimestre 2025, quand le PIB a reculé de 0,1% avec la baisse des exportations.

Les goodies gratuits déguisés en clés USB sont bien devenus le cauchemar du monde maritime

Deux ans après sa découverte, la campagne de cyberspionnage par clés USB infectées menée par le groupe de hackers chinois Mustang Panda continue de hanter l'industrie maritime.



En octobre dernier, nous révélions une campagne du groupe Mustang Panda, qui utilise des clés USB vérolées, potentiellement distribuées lors de salons professionnels, pour contaminer des navires et martyriser le secteur maritime. Un an plus tard, Mathieu Tartare, chercheur en cybersécurité chez ESET, fait le bilan auprès de Clubic. Aux Assises de la cybersécurité, l'expert nous a appris que l'opération est non seulement toujours active, mais que l'hypothèse de la distribution des goodies sur des événements s'est considérablement renforcée.

Une menace qui persiste depuis plus de deux ans

L'affaire dure. « Nous, ça fait plus de deux ans maintenant qu'on voit ça », confirme Mathieu Tartare. Le groupe Mustang Panda, affilié à la Chine, maintient sa pression sur les entreprises européennes du transport maritime avec une certaine constance. Le terrain de chasse s'est en plus considérablement élargi. S'il s'était initialement cantonné à l'Asie de l'Est et du Sud-Est, Mustang Panda cible désormais massivement l'Europe. Les chercheurs détectent même des infections jusque sur des navires. « On les voit sur des cargos en mer », précise Tartare, qui insiste sur l'ampleur géographique de l'opération. La persistance s'explique par certains enjeux géopolitiques, sans grande surprise. Les analyses d'ESET établissent un lien direct avec la Belt and Road Initiative, la nouvelle route de la

soie, et le programme Made in China 2025. Le transport maritime, colonne vertébrale du commerce mondial, est devenu un objectif stratégique de premier plan pour Pékin. En surveillant les routes commerciales et en anticipant les flux, l'espionnage prend tout son sens.

Comment Mustang Panda distribue ses clés USB vérolées

L'hypothèse évoquée l'an dernier s'est donc renforcée. « On pense quand même qu'il est très probable que ce soit à ce type d'événement, autrement dit des salons professionnels, que ces clés ont été retrouvées, et ce à plusieurs endroits », explique Mathieu Tartare. Les conférences du secteur maritime seraient donc devenues des zones de distribution privilégiées pour ces clés piégées. Il est tout à fait possible qu'une fausse entreprise monte un stand sur un salon du fret maritime et distribue des goodies sous forme de clés USB. « Moi, je pourrais inventer aujourd'hui une compagnie dans tel domaine, dépenser de l'argent pour un stand. Personne ne va venir vérifier que je suis vraiment une entreprise de ce domaine », soulignait d'ailleurs Mathieu Tartare l'an dernier. Mais les attaquants ne se limitent pas forcément à l'intérieur des événements. Une équipe d'individus peut très bien déposer des clés dans des restaurants ou des hôtels situés aux alentours du lieu de la conférence, en les proposant aux couleurs du rendez-vous. « On a vu par le passé des

attaques avec des clés USB qui étaient simplement laissées sur des parkings ou dans des restaurants autour des lieux d'intérêt d'un salon », confirme notre expert. Des clés qui portent le nom, le logo et le code couleur de l'événement, voilà qui renforce la confiance et rend ces goodies d'autant plus efficaces.

Une campagne active ou des portes ouvertes du passé ?

Une question taraude les chercheurs d'ESET. Les attaquants récoltent-ils encore les fruits de distributions anciennes, ou continuent-ils à infiltrer les événements. Mathieu Tartare nous dit qu'ESET bloque les infections dès le début, mais que l'analyse des chaînes d'attaque révèle une activité persistante des serveurs de contrôle commande. Le timing des infections reste, lui, mystérieux. « Comme ce sont des clés USB infectées, on ne sait pas exactement quand est-ce que la personne les a récupérées », explique le spécialiste. Les chercheurs détectent parfois de vieux implants qui refont surface dans le secteur maritime. Une clé récupérée lors d'un salon il y a plusieurs mois peut n'être connectée que bien plus tard sur un cargo, ce qui déclenche tardivement l'infection. Dans tous les cas, la menace demeure. « C'est quelque chose qui est toujours en cours, on le voit encore régulièrement », martèle Mathieu Tartare. Face aux mythes sur les attaques USB sophistiquées, le chercheur rappelle l'essentiel, à savoir que « la vraie menace, c'est vraiment de se faire donner une clé USB. » Les particularités techniques des cargos rendent la méthode plus redoutable. « Pour nous, ça fait tout son sens que les pirates utilisent des clés USB, parce que les cargos restent quand même une infrastructure spécifique, et ils ne sont pas toujours directement connectés à Internet ou bien parfois avec un internet satellite », explique le spécialiste cyber. Lorsque le spécialiste cyber détecte une infection sur un cargo, c'est souvent au moment où le bateau se connecte via satellite. Entre-temps, le malware a pu opérer tranquillement. Une réalité qui démontre qu'aucun système n'est véritablement à l'abri, même déconnecté.

La Chine met encore plus la pression sur les métaux rares



La Chine vient d'annoncer de nouveaux contrôles à l'export sur les métaux rares. Une décision qui précède de peu un sommet important avec les États-Unis. Les deux rivaux américains et chinois ont abandonné ces dernières années les échanges feutrés, et se rendent dorénavant coup pour coup en tentant de faire mal à l'économie de l'autre. Si du côté américain, on a l'habitude d'interdire l'exportation des technologies les plus avancées, côté chinois, on préfère jouer sur l'exportation des métaux rares, sur lesquels Pékin jouit d'un quasi-monopole. Et c'est sur cette touche que l'empire du Milieu appuie à nouveau cette semaine.

Des contrôles sur l'exportation de cinq métaux rares supplémentaires annoncés

La Chine veut faire sentir son poids aux États-Unis. Elle vient ainsi d'annoncer la mise en place de contrôle à l'exportation de cinq nouveaux métaux rares (holmium, erbium, thulium, europium et ytterbium), ce qui fait monter à 12 (sur 17 existants au total) le nombre de métaux rares soumis à divers contrôles d'exportation de la part de Pékin. Et la Chine ne se contente pas de cibler les métaux rares, car elle impose aussi dans le même temps des restrictions sur plusieurs dizaines de technologies utilisées dans le raffinage des métaux rares.

La Défense et les semi-conducteurs particulièrement ciblés

Nouvelle plus intéressante, la Chine joue dorénavant le même jeu que les États-Unis en imposant des mesures d'extra-territorialité. Ainsi, les entreprises utilisant certains métaux rares ou des aimants connexes et qui utiliseront des équipements ou des matériaux chinois seront automatiquement soumises aux mesures de contrôle de Pékin, et ce, même si aucune entreprise chinoise n'a participé au processus de production. Enfin, la Chine veut tout simplement interdire l'utilisation de ces métaux rares pour les entreprises étrangères travaillant dans le secteur de la Défense. Elle va aussi appliquer des restrictions beaucoup plus dures pour ceux utilisant les métaux rares dans la production de semi-conducteurs, toute entreprise utilisant ces métaux pour la gravure de semi-conducteurs à un niveau de finesse de 14 nanomètres ou moins devant obtenir une licence d'exportation, qui, dans ce cas précis, seront délivrées au cas par cas. Ces nouvelles restrictions seront appliquées le 8 novembre prochain, la veille de l'expiration d'une trêve commerciale de 90 jours décidée avec les États-Unis. Elles sont aussi annoncées alors que Xi Jinping et Donald Trump doivent se rencontrer à l'occasion d'un sommet, qui sera organisé à Séoul d'ici quelques semaines.

Brèves

BreachForums à nouveau débranché

Le site relancé par le groupe de ransomware Scattered Lapsus\$ Hunters pour afficher la liste des victimes (issues du piratage d'instances Salesforce) a été mis hors connexion par le FBI. L'opération a été menée en coopération avec les autorités judiciaires françaises (la Police nationale et le Parquet de Paris). Les visiteurs des versions clearnet et onion du site ont été accueillis aujourd'hui par un avis de saisie du DoJ

et du FBI en confirmant que l'infrastructure du forum est désormais entre leurs mains. Le groupe de cybercriminels a indiqué dans un message que le forum était mort et que l'ère des forums était révolue.

Le rachat de Legrand par ABB bloqué. Selon BFM Business

L'entreprise française spécialisée dans les équipements électriques a fait l'objet

de deux tentatives de rachat par le groupe helvético-suédois ABB. Soutenu par le ministère de l'Economie, les administrateurs de Legrand ont refusé l'offre. Selon une source proche du dossier, ABB était intéressé par les activités datacenters de Legrand. Un secteur en pleine croissance où Legrand investit avec le rachat début octobre de l'américain Avtron qui fournit des bancs de charge pour les datacenters. Avec l'IA, la demande en centres de calcul et donc en énergie sont énormes et favorisent les mouvements de concentration.

SUPPRESSION DU THERMIQUE EN 2035

L'Allemagne choisit la solution offensive

Le chancelier allemand Friedrich Merz a de nouveau relancé ce jeudi le débat européen sur la fin des moteurs thermiques. À l'approche du Conseil européen, il juge la date butoir de 2035 "irréaliste", et appelle à une transition plus pragmatique. Sans renoncer à l'électromobilité, Berlin plaide désormais pour une approche technologique plus ouverte, afin de préserver la compétitivité d'une industrie déjà fragilisée par des milliers de suppressions d'emplois.

Ces dernières heures, le chancelier fédéral allemand Friedrich Merz a redit son intention de tout faire pour mettre un terme à la date butoir fixée par Bruxelles concernant l'interdiction de la vente des véhicules neufs thermiques au sein de l'UE, dès le 1er janvier 2035. Ainsi, à l'issue d'une réunion qui se tenait ce jeudi à Berlin avec les industriels et syndicats de la filière automobile, et devant plusieurs responsables politiques et gouvernementaux, M. Merz a déclaré "Il ne doit pas y avoir de coupure brutale en 2035". Réaffirmant cependant que la mobilité électrique demeure "la voie principale" à suivre, le chancelier allemand a cependant précisé qu'il ne s'agissait pas de "revenir aux anciennes technologies", mais d'avancer avec l'électromobilité et d'autres formes de motorisations neu-
tres pour le climat".

Fin du thermique en 2035 : les constructeurs en première ligne

Deux semaines avant la tenue du Conseil européen qui se tiendra à Bruxelles (23 et 24 octobre) pour tenter de trouver un compromis en la matière, l'homme d'état devrait y préconiser "une avancée technologique durable



vers la neutralité climatique, mais sans fixer de date butoir que nous ne pouvons pas respecter, ce qui serait irréaliste." Dans sa volonté de voir ce texte bouger, Friedrich Merz peut désormais compter sur le soutien l'association européenne du secteur, l'ACEA, qui a appelé l'UE à assouplir l'interdiction, et, bien évidemment, sur ses fers de lance que sont les constructeurs automobiles Volkswagen, Mercedes ou encore BMW,

qui, pragmatiques, prônent aussi un changement de paradigme. Au même titre que Stefan Hartung, le PDG de l'équipementier Bosch, pour qui prolonger certains véhicules thermiques équipés de prolongateurs d'autonomie ou les hybrides rechargeables au-delà de 2035 devrait permettre "d'assurer la compétitivité de notre industrie et des milliers d'emplois en Europe."

Des dizaines de milliers d'emplois perdus en un an

Car, en toile de fond, c'est bien de cela dont il s'agit : préserver l'emploi de toute une filière sur le Vieux Continent. Et donc aussi l'automobile allemande, qui traverse une profonde crise, avec, pour différentes raisons, des bénéfices en chute libre, des suppressions de postes et des fermetures de sites. Une crise qui affecte depuis de longs mois en Allemagne les grands constructeurs automobiles allemands (et plus globalement européens), mais également des fournisseurs majeurs tels que Bosch ou ZF, ainsi que tout le tissu de PME sous-traitantes qui forment l'ossature du secteur. Un secteur qui aurait perdu plus de 50 000 emplois en un an sur un total d'environ 800 000. Mais cette offensive de l'interdiction de la vente de véhicules neufs en 2035 en Europe a aussi ses détracteurs en Allemagne. Notamment chez les Verts allemands, mais également pour Christoph Bautz, le directeur général de l'ONG de gauche Campact. Pour l'activiste en effet, un pas en arrière de Berlin sur la date butoir de 2035 serait "fatal" et "nuirait au climat, à l'industrie et à l'emploi".

NOUVELLE RENAULT TWINGO ÉLECTRIQUE

700 exemplaires disponibles dès 9 900 € !

Les premières images de la Nouvelle Renault Twingo électrique ont été dévoilées ces dernières heures par la marque au losange. A quel prix ? Si la prise de commande de la citadine sur prise ne sera possible qu'à compter du 22 octobre prochain et que les tarifs français n'ont pas encore été officiellement communiqués, ce n'est pas le cas en Italie, où 700 clients éligibles peuvent déjà réserver la citadine à un prix défiant toute concurrence. Nul ne sait à ce jour si la Nouvelle Renault Twingo électrique connaîtra le même départ sur les chapeaux de roues que sa grande sœur Renault 5. En revanche, depuis ce mercredi 8 octobre, le constructeur automobile français permet déjà à 700 clients triés sur le volet de se positionner afin de devenir propriétaire de la "grenouille 100% électrique", avant tout le monde.

Nouvelle Renault Twingo : un acompte de 100€

En effet, depuis hier en Italie, la marque française a donné la possibilité à 700 clients de s'inscrire sur une liste d'attente pour commander en avant-première la Nouvelle Twingo, qu'on avait découverte dans un premier temps par le biais du concept Renault Legend. Un préachat en somme, sans même avoir vu la citadine électrique dans son intégralité,

puisque à ce jour seules 4 images teasers de la Nouvelle Twingo ont été dévoilées par Renault, avant que le rideau sur la citadine ne soit entièrement levé le mois prochain. Pour les conducteurs italiens intéressés en tout cas, ils doivent, depuis ce 8 octobre, préempter leur voiture en ligne, en prenant un ticket symbolique baptisé R Pass, après avoir versé un acompte de seulement 100 euros. Un badge Twingo R Pass qui, par ailleurs, assurera à son détenteur une production et une livraison prioritaire de son véhicule pur jus. En outre, tout détenteur d'un R Pass recevra en priorité de l'information sur sa Twingo, mais aussi des cadeaux, telle une Twingo miniature (1/43) et une housse de clés à la couleur de sa petite voiture.

Nouvelle Renault Twingo : 700 exemplaires à partir de 9 900€

Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que les 700 exemplaires de la Twingo seront tous très rapidement préemptés en Italie. La raison est simple : dans le cadre d'une prime de l'Etat italien de 11 000€ pour les clients dont les revenus sont plafonnés annuellement sous la barre des 30 000€, la Nouvelle Renault Twingo E-Tech electric, qui reprendra la plateforme AmprR Small (des R5 et 4L), reviendra en Italie dans le cadre de cette offre limitée, au prix... de 9 900€ ! Une offre, dont l'autre condition à remplir est que



le client éligible mette au préalable un véhicule lui appartenant au rebut.

Nouvelle Renault Twingo : la France en queue de peloton

Rappelons que partout ailleurs en Europe, la Twingo électrique de nouvelle génération devrait s'acheter à partir de 20 000€ environ (on ne connaît pas son prix

d'attaque précisément). Les clients français intéressés devront (c'est pour le moins surprenant !) en revanche encore patienter, puisque, pour eux, les commandes d'un exemplaire de Nouvelle Twingo E-Tech electric ne démarreront pas avant le 22 octobre prochain. Des clients de notre pays qui passeront ainsi en queue de peloton européen. Der-

rière les Belges, les Espagnols, les Néerlandais, ou encore les Allemands, lesquels pourront tous prétendre à cet achat partir du 13 octobre, tandis que pour les Britanniques, la date de prise de commande de la Nouvelle Renault Twingo électrique a été fixée au 15 de ce même mois.

Mots fléchés

Qui se rapporte à l'église romaine Albigeois		Ruineuses La bâtarde est un mollusque		Ours Argon		Un des cent cinquante poèmes religieux		Cette cour est une juridiction		Fiascos Il protège l'oeil		Plantes exotiques Attrapé
								Tronçonner Mesurées				
Intermédiaire Voiture au Canada						Appliquée Drame au Japon						
				Vain								Informé
Division de couronne Offensé				Églises principales en Allemagne Cruches						Partie d'écluse Reproduction par spores		
						Hégires Système de freinage					Vieille armée	Bouche-trou
Juste		Un pays d'un bloc pendant la guerre froide	Ancienne capitale moldave		Faire circuler l'air		Il fait vivre					
									Qui a de gros os Oeuvre de Cizia Zykè			
Esters d'un acide Interrompre							Catégories					
						Lieu de refuge		Petit ruisseau Pièces de vaisselle			Marque l'égalité	Commodes
Opus Mot chez le notaire Clairvoyance						Expropriai						
		Chics	Grand reptile saurien	Chemin de fer					Rapport à l'âne Affection oculaire			
Songe Ceci					Créateur	Sucre du lait Partie mobile où s'enroule le filin						
				Avançai pour un temps							Côte méditerranéenne	Evêché normand
Répandue Discipline hindoue							Rideaux Meuble sur pieds					
				Il porte un tutu à l'opéra Nickel				Aromatisé Irish Republican Army				
Il joua le Boucher de Claude Chabrol Degré d'un art martial						Mélodie				Vedette	Carabosse et Mélusine	
			Petite minute		Émeris Pinard							
Groupe de rap				Pronom personnel		En astronomie c'est une voie Devant un avocat						Sélénium
Centième partie du franc Une ville impériale au Maroc								Défectuosités				
			Première page				Abaisse le niveau					

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 12 morts et 455 blessés en 48 heures

Douze (12) personnes sont décédées et 455 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, indique, samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Médéa avec deux décès et huit blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur la RN N 08, commune d'El Azizia, précise la même source.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 12 octobre 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



SÛRETÉ NATIONALE Saisie de 40 kg de kif traité à Tébessa

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tébessa a procédé, au cours de la semaine écoulée, au démantèlement d'un réseau criminel organisé, composé de trois (3) individus, et à la saisie de 40 kg de kif traité, indique samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "L'opération a été menée suite aux investigations lancées sur le terrain, sur la base d'informations signalant l'activité criminelle d'un trafiquant de drogue dans l'Est du pays, ayant abouti à l'arrestation du suspect à bord d'un véhicule de tourisme", précise la même source. La fouille minutieuse du véhicule a permis "la découverte d'une quantité de drogue estimée à 40 kg de kif traité, qui était soigneusement dissimulée dans le coffre arrière du véhicule", poursuit le communiqué. "Poursuivant l'enquête, sous le contrôle du parquet territorialement compétent, les éléments de la BRI ont identifié et arrêté deux (2) autres membres du réseau", ajoute la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tébessa, conclut le communiqué.

AGRICULTURE Réunion de coordination sur la fourniture du matériel agricole et l'accompagnement des exportateurs

Des représentants du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ont tenu une réunion de coordination consacrée à l'examen des moyens de mise à disposition du matériel et des équipements agricoles, ainsi qu'à l'accompagnement des exportateurs de produits agricoles, indique, vendredi, un communiqué du ministère du Commerce. La réunion, tenue jeudi, a été coprésidée par M. Abdeslam Djahnit, chargé de la gestion du secrétariat général du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, et M. Hamid Ben Saad, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en présence de cadres des deux départements ministériels, précise le communiqué. Cette rencontre a été une opportunité pour examiner les préoccupations des opérateurs activant dans le domaine de l'importation des équipements et du matériel agricole ainsi que des pièces de rechange, note le communiqué. Les discussions ont porté sur l'exportation des produits agricoles vers divers marchés internationaux, notamment après l'enregistrement d'un excédent de production dans plusieurs produits agricoles. Il a été convenu d'adopter une méthodologie de travail visant à accompagner les exportateurs opérant dans ce domaine afin de faciliter les différentes opérations d'exportation, conclut la même source.

EN PARTENARIAT AVEC LES ITALIENS

Le projet agricole de Timimoun avance à grands pas

Par Réda Hadi

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé que les travaux du projet italien de production de céréales et de légumineuses dans la wilaya de Timimoun progressent à un rythme particulièrement soutenu. Ce projet, l'un des plus ambitieux jamais entrepris dans le sud algérien, illustre la volonté commune de l'Algérie et de l'Italie de développer une coopération agricole durable et technologiquement avancée, inscrite dans le cadre du Plan Mattei pour l'Afrique. Selon un communiqué publié vendredi par le ministère de l'Agriculture, cette déclaration a été faite lors de l'audience accordée, jeudi, par M. El-Mahdi Oualid au président-directeur général du groupe italien Bonifiche Ferraresi (BF), Federico Vecchioni, accompagné d'une délégation de la société « BF Algérie », filiale locale du géant agro-industriel italien. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi régulier de l'état d'avancement du projet agricole intégré lancé dans la région de Timimoun, au cœur du Sahara algérien. Le projet couvre une superficie totale de 36.000 hectares, dont une grande partie est déjà en cours d'aménagement. Il vise la pro-

duction de céréales (blé dur, blé tendre et orge) ainsi que de légumineuses (lentilles, pois chiches, fèves et haricots), des cultures essentielles pour renforcer la sécurité alimentaire nationale et réduire la dépendance du pays aux importations. Selon la même source, les travaux d'infrastructures de base – comprenant l'accès à l'énergie, la réalisation de pistes agricoles, la construction de réseaux d'irrigation modernes et le déploiement des moyens de communication – avancent de manière coordonnée. Le ministre a donné des instructions fermes pour accélérer les opérations sur le terrain, soulignant la nécessité de lever tous les obstacles administratifs ou techniques susceptibles de freiner la mise en œuvre du projet. Le ministre Yacine El-Mahdi Oualid a souligné que ce projet bénéficie d'un soutien politique de haut niveau des deux gouvernements et s'inscrit pleinement dans les priorités stratégiques du Plan Mattei, l'initiative italienne visant à établir un nouveau partenariat euro-africain fondé sur la co-création de valeur et le développement mutuel. Pour l'Algérie, il s'agit d'un exemple concret de coopération gagnant-gagnant, dans lequel les ressources locales et le capital humain national sont mis en synergie avec les technologies et les capacités de gestion euro-

péennes. Au-delà de sa dimension agricole, le partenariat algéro-italien contribue également à diversifier l'économie nationale et à attirer des investissements étrangers directs dans un secteur longtemps dominé par des méthodes traditionnelles. L'objectif est clair : réduire la facture des importations alimentaires, renforcer la souveraineté du pays et créer une nouvelle génération d'agriculteurs entrepreneurs, formés aux technologies modernes et ouverts sur les marchés internationaux. De son côté, l'Italie trouve dans ce partenariat une opportunité d'appliquer concrètement sa stratégie africaine en matière de sécurité alimentaire et énergétique, tout en consolidant sa coopération économique avec un pays partenaire clé en Méditerranée. En conclusion, M. Yacine El-Mahdi Oualid a insisté sur le fait que le projet agricole de Timimoun illustre la profondeur et la solidité du partenariat algéro-italien, fondé sur la confiance mutuelle, la complémentarité et la vision commune d'un développement partagé. Ce projet, qui associe innovation, durabilité et formation, est appelé à devenir un symbole de réussite du Plan Mattei en Afrique du Nord et un levier essentiel pour la sécurité alimentaire de l'Algérie dans les décennies à venir.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Colloque international sur la cause sahraouie dimanche

L'université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed, en collaboration avec l'Université de Tifariti de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), organise dimanche un colloque scientifique international intitulé "Les perspectives de la cause du Sahara occidental à la lumière des mutations internationales", a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette rencontre acadé-

mique vise à créer un espace de dialogue scientifique et de débat autour des évolutions liées à la cause sahraouie, dans le contexte des transformations politiques internationales actuelles, a précisé l'université d'Oran 2, indiquant que l'accent sera mis sur "les approches de recherche qui renforcent la compréhension des dimensions de cette cause dans ses contextes historique,

juridique et régional". Le colloque, qui réunira des chercheurs et experts, abordera plusieurs axes, notamment "la question du colonialisme en Afrique et la place du dossier du Sahara occidental", "les aspects juridiques et les références internationales en lien avec cette cause", "l'impact des développements régionaux sur le dossier sahraoui" et "les scénarios futurs proba-

bles de l'évolution de la cause sahraouie", entre autres. L'organisation de ce colloque s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération signé en février dernier entre l'université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et l'université sahraouie de Tifariti, ce qui reflète la volonté des deux parties de renforcer le partenariat académique et scientifique, a-t-on ajouté.

OUVERTURE DE L'ANNÉE PÉDAGOGIQUE À L'ESMB

Miser sur la formation spécialisée pour améliorer la gestion des projets de construction

L'Ecole nationale supérieure des métiers du bâtiment (ESMB) a donné, samedi à Alger, le coup d'envoi de son année pédagogique 2025-2026 par un cours inaugural au cours duquel a été soulignée l'importance de la formation spécialisée dans l'amélioration de la gestion des projets de construction et le renforcement de la coordination dans le secteur du bâtiment. Lors de cet événement, placé sous le thème "Former les maîtres d'ouvrage pour réussir les grands projets de l'Algérie", le directeur de l'ESMB, Youcef Houmadi, a souligné l'importance du rôle que joue l'école dans la formation de cadres capables

d'assurer la conduite globale des projets de construction et d'améliorer la coordination entre les différents acteurs du secteur. Cette démarche, poursuit-il, vise à remédier aux dysfonctionnements qui freinent la réalisation des programmes, en raison notamment de l'insuffisance de cadres spécialisés dans le management de la construction, une situation qui a entraîné des retards sur certains chantiers à travers le pays. Créé en 2024, l'ESMB, filiale de la Banque nationale de l'habitat (BNH), propose en effet deux licences professionnalisantes dans le domaine du management de projets de

construction : la première consacrée à la maîtrise d'ouvrage et la seconde à la réhabilitation du patrimoine immobilier, a-t-il précisé. Ces licences sont ouvertes aussi bien aux nouveaux bacheliers qu'aux cadres en poste au sein des entreprises et des collectivités gestionnaires d'investissements et de patrimoines immobiliers. M. Houmadi a annoncé, par ailleurs, l'ouverture prochaine d'antennes à Oran et à Constantine, ainsi que le renforcement du répertoire des formations professionnelle dans les métiers connexes, tels que ceux de syndic ou d'assistant de maître d'ouvrage, qui vont bientôt être disponibles.